Lignes de crêtes

n°21

Familles

ISSN 1969-2137
Octobre-Novembre-Décembre 2013
8 €

- Métier
- Église et Foi
- Société
- Et ailleurs ?
- Vie culturelle
- Vie de l'association

Chrétiens dans l'Enseignement Public

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	35 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
soutien	à partir de 36 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1400 €	70 €
1400-2000 €	110 €
+ de 2000 €	150 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
67 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Prochains numéros

- Humanisme
- Peur(s) et confiance
- Vivre ensemble et différents

Image de couverture :
montage Suzanne Cahen

Sommaire

Éditorial (M. Nicault) ..... p 3
Entre corporatisme et engagement (H. Vandeventer) . p 4

Métier
Paroles d'un directeur d'école (C. Guilbaud) ..... p 5
Le CPE et les familles (C. Réalini) ..... p 6
Un syndicat pour les familles (S. Cahen) ..... p 8
Des relations de confiance (C. Tinet) ..... p 10

Église et Foi
Le caté en famille (S. Mure) ..... p 11
Le mariage et l'église catholique (P. Fournier) ..... p 12
Livres et films ..... p 16

Société
Famille ? Quelle famille ? (M. Nicault) ..... p 18
Après le Café des parents (C. Guilbaud) ..... p 20
SOS Villages d'Enfants (A. Sadaoui) ..... p 21
Familles (M. Nicault) ..... p 22
Portraits de migrants (N. Morin) ..... p 24
Des mutations entamées... (Alternatives Éco) ..... p 25
Paroles de frères (Les trois frères) ..... p 26
Les 50-60naires (M.-I. Silicani) ..... p 28

Relecture Biblique
Jeu des familles (P. Jacquemont) ..... p 30

Et ailleurs ?
La famille en Inde (H. Morissette) ..... p 32
Expérience éducative : (É. E. du Salvador) ..... p 34
La filiation à Madagascar (F. Z.) ..... p 36
En Pologne..... p 38

La prière de la souche (Moine bénédictin) ..... p 39

Vie culturelle
Saine famille (F. Filippi) ..... p 40
Livres, cinéma et musique ..... p 41
Livres d'enfants ..... p 45

Vie de l'association
Mieux communiquer (G. Fischer) ..... p 46
Le site CdEP se renouvelle ..... p 48
Rencontres ..... p 49

Iconographie
Une histoire de filiation (A. Gobenceaux) ..... p 50

Site de CdEP : www.cdep-asso.org

Directeur de publication : Anne-Marie Marty - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0217 G 81752 du 7 juin 2012
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY

Éditorial

Familles : *Nom pluriel, sans déterminant, parce que désignant des situations non définies…* Simple point de grammaire ? Promouvoir telle ou telle conception de la famille n'est pas du tout l'objectif de ce numéro : le thème en avait été retenu bien avant qu'il ne fasse la une des journaux. CdEP veut privilégier un **regard** : sur les familles des élèves de l'enseignement public, sur nos familles, celles de nos proches, sur leurs modes de vie. Tout ce qui influence notre perception de la société, nos choix et nos engagements. *"Et nous, qu'est-ce que nous **ne voyons pas** ?"* : quitter la dénonciation pour passer à la connaissance et la reconnaissance, telle était la demande.

La famille protège des à-coups, des insuffisances et inégalités de notre société actuelle, beaucoup de jeunes ou moins jeunes en sont conscients. C'est un engagement auquel on ne renonce pas, voire qui devient prioritaire sur des domaines, dévalués pour certains, comme travail ou militance. Un engagement qui peut parfois devenir lourd, financièrement ou moralement, face à des nécessités difficilement évitables. De nouveaux métiers se développent autour de la famille : emplois futurs pour nos élèves, présents pour les adultes, pourquoi pas ? Mais emplois plus ou moins choisis, avec plus ou moins de formation et de sens donné, selon qu'on les valorise ou pas.

Les questions que suscitent ces mutations sont à prendre en compte par la société civile autant que par les législateurs. Qu'attendons-nous de l'État et des collectivités locales ? Doit-on par exemple axer les priorités sur le début ou la fin de la vie, sur l'éducation ou la retraite ? Sachant que dans les pays de l'OCDE, les familles assurent actuellement la plus grande partie des soins destinés aux personnes âgées, peut-on analyser les rapports entre générations en termes de coopération mutuellement avantageuse, plutôt qu'en lutte défavorable aux uns ou aux autres ? Doit-on remplacer la famille pour l'éducation des enfants et le soutien aux aînés, ou l'accompagner en lui laissant le premier rôle ? Qu'est-ce que l'autorité parentale ? Impossible d'y répondre de façon simpliste et définitive…

La famille est aussi un lieu où se vit en premier le lien interpersonnel et collectif, où l'on apprend à dire oui ou non, quelquefois à se taire, pour de bonnes ou mauvaises raisons… Un lieu où l'on expérimente engagements, refus ou fidélités, y compris dans des situations où l'on n'a pas tous les choix.

Tout enseignant - ou parent - attentif sait que le jeune du monde éducatif ne sera pas nécessairement semblable dans son comportement à celui de la maison. Mais de nouvelles formes de vie familiale ont des incidences sur la façon dont les enseignants doivent envisager le travail de leurs élèves. Comment ne pas tenir compte, par exemple, de la garde alternée ? Ainsi, même dans une école "sanctuarisée", enseigner ne peut bien se faire sans ignorer l'environnement proche des élèves, famille et médias. Culturellement, la famille n'est pas du même modèle partout. Sans pour autant lui faire perdre sa place dans le triangle élève / école / famille, il vaut mieux pour l'enseignant vérifier ses représentations de la culture et du vécu dont l'élève est porteur. Cette relation à trois peut être source de force dans les situations difficiles.

Car il n'est pas question d'être angélique pour autant : quand on décrit la violence augmentée à l'école, on cite à raison des enfants trop gâtés, capricieux, l'agressivité verbale d'élèves autant que d'adultes, des parents procéduriers. Et que des familles supportent en outre les mêmes problèmes dans leur travail ou lieu de vie n'aidera pas nécessairement… À la session des "actifs" de 2010, Bernard Defrance rappelait la violence des conditions d'existence de certains élèves : rencontres non choisies, mais aussi conflits de voisinage dans des appartements sonores, généralisation d'incivilités… L'éducation populaire et la vie associative de quartier cherchent à les combattre. Préférer interroger ou remettre en question le modèle éducatif d'une famille plus que ses conditions de vie et d'apprentissage, c'est parfois risquer de se tromper de combat.

Regarder et écouter d'abord : *"Il était le seul que son désir de n'être pas remarqué rendît remarquable"*. Ainsi l'écrivain Pierre Michon signale-t-il dans son livre ***Vies minuscules*** le vieillard retenant dans sa gorge la phrase *"Je suis illettré"…** On nous a parlé aussi de quelqu'un qui dessinait sur le sable au lieu de donner des réponses toutes faites, et renvoyait ensuite chacun à ses propres actes… *"Et nous, qu'est-ce que nous ne voyons pas ?"*

Mireille Nicault
Novembre 2013

** Éditions Folio - 1984*

Entre corporatisme des enseignants et désengagement des parents, comment faire du lien et vivre ensemble ?

[...] Il existe bien un malaise entre l'école et la famille, entre le système éducatif et l'évolution de la société, entre les enseignants et les parents. C'est à mon avis en termes d'attentes réciproques qu'un des aspects du problème se situe. L'hétérogénéité des élèves et donc des familles amène son lot d'espoirs, d'intentions et de désirs différents selon qu'un élève vient de tel ou tel milieu socioprofessionnel et culturel. De l'autre côté l'école a ses exigences envers les parents. Les parents ne comprennent pas forcément comment fonctionne le système éducatif dans son ensemble.

Leur relation à l'école est très souvent la relation et le regard qu'ils avaient lorsqu'ils étaient élèves ! Chacun, pour sa part, a du mal à définir des objectifs communs. Peut-être que les deux institutions (la famille et l'école) se jugent et se regardent en oubliant trop souvent qu'elles ne sont pas là pour être en concurrence mais pour vivre pleinement un partenariat, avec l'objectif de mettre tout en œuvre pour que l'enfant puis l'adolescent réussisse sa scolarité.

Réussir sa scolarité qu'est-ce que cela veut dire pour les deux parties : Avoir de bons résultats ? Connaître les règles de base de la civilité ? Être dans les meilleures classes, si possible scientifiques ?

Le débat se situe souvent sur la forme et non sur le fond. Les enseignants désirent des élèves qui réussissent, les parents souhaitent la même chose mais, lorsque les deux se rencontrent, ils sont trop souvent encore en rapport de force. Finalement chacun a besoin d'être rassuré : les enseignants considèrent les résultats d'un élève ou du groupe-classe comme un retour (positif ou négatif) sur l'efficacité de leur travail et les parents interprètent aussi le regard que le professeur aura sur leur enfant comme la preuve d'une bonne éducation.

Au sein même de la formation des professeurs je ne suis pas sûre que le domaine "école-famille" soit abordé avec objectivité et recul (quand bien même il est abordé !). Chacun a son idée sur l'éducation et sur la transmission du savoir et il faut parfois du temps pour considérer les parents comme de vrais partenaires. Chacun se sent jugé dans son métier respectif, celui d'enseignant et celui de parent.

Il y a des enseignants remarquables qui ont le souci de connaître la famille pour mieux comprendre dans quel cadre l'élève grandit. Ils savent donner aux parents leur regard optimiste et bienveillant sur leur progéniture.

C'est important de veiller à accueillir les parents avec diplomatie car ils sont encore trop nombreux à venir à l'école en étant craintifs.

Ils appréhendent ce qu'on va leur dire sur leur enfant. Sont-ils des "bons" parents ? C'est dans les premières secondes de l'entretien qu'il faut se montrer partenaire et associé afin de créer un lien qui va les rassurer.

Si moi, professionnelle, je considère que j'ai plus à apprendre des parents qu'à leur faire une leçon d'éducation, je gagne leur confiance, je me positionne avec eux et nous pouvons travailler ensemble de manière constructive au bien-être et à la réussite de l'élève.

D'autres parents sont parfois aussi trop en attente de l'institution. Ils attendent d'elle qu'elle répare ce qu'un dysfonctionnement familial a entraîné par exemple ou alors ils règlent leur compte avec l'école dans laquelle ils n'ont pas été intégrés. "Si les élèves sont en échec c'est que vous faites mal votre travail" pensent-ils. Je peux témoigner au quotidien qu'ils sont de plus en plus exigeants ou procéduriers. Tous les jours, j'entends ce "discours" et bien évidemment cela ne facilite pas notre travail de partenariat.

Nous, CPE et enseignants, avons besoin d'outils pour désamorcer la violence de certaines familles à l'égard de l'école. Certains parents considèrent qu'on leur doit un travail où le succès scolaire de leur enfant sera au rendez-vous.

Ensuite nous avons des parents avec qui nous pouvons tisser une relation productive et de confiance parce que nous nous retrouvons sur les mêmes priorités : celle de l'épanouissement de leur enfant. Nous nous écoutons et communiquons régulièrement afin de vivre une certaine cohérence entre l'éducation qu'ils donnent et nos priorités éducatives exprimées lors de l'inscription dans l'établissement ou d'un entretien classique en cours d'année.

[...]

Témoignage
d'Hélène Vandeventer
Conseillère principale d'éducation

Avec l'aimable autorisation de l'AP2E. Cet article est extrait du dernier numéro de leur revue Foi Éducation.

Paroles d'un directeur d'école

L'école P.L. est une école de centre-ville ; seize classes, large mixité sociale bien équilibrée, c'est-à-dire quelques familles très défavorisées jusqu'à d'autres plutôt aisées. Bon mélange, il n'y a pas de problèmes de violence dans cette école. Une école qui a des projets et des enseignants qui sont partants.

Les parents savent que lorsqu'il y a nécessité, ils peuvent venir parler à l'école. Moi-même, je reçois avec ou sans rendez-vous, j'ai une assez grande disponibilité, ce qui facilite les choses. Ils viennent donc aisément à l'école, accompagnent les sorties, ils "répondent bien". Aux dernières élections du Conseil d'école, ils se sont renouvelés à 50% ; près de la moitié des parents élus sont de nouveaux parents. Quant au taux de participation, il est de 31%, c'est-à-dire dix points de plus que l'an dernier... excellente chose ! Bientôt, d'ici un petit mois, ils se réuniront pour le premier Conseil, et j'en saurai un peu plus sur ces nouveaux parents. D'ores et déjà, j'ai pu échanger avec eux et c'est de bon augure : il n'y a pas de parents qui ont mal vécu l'école et qui seraient revanchards.

Je suis dans cette école depuis quatorze ans avec une équipe très stable. On a donc eu des fratries entières et... tout le monde connaît tout le monde ; tout le monde se parle donc, cela facilite les choses. Au prochain Conseil d'école, comme partout en France, on traitera des points habituels : bilan de la rentrée, règlement intérieur, organisation de l'école, présentation des nouveaux enseignants, horaires (car ici, nous ne sommes pas encore passés à la semaine de quatre jours et demi, ce sera en 2014). Nous allons parler, bien évidemment, de la Charte de la laïcité. Elle est dans toutes les écoles et ici, elle ne pose pas de problème. Les parents ont compris que croyances, philosophie et autres sont du domaine personnel et que cela n'a pas à être mis sur la place publique à l'école. Ils font bien le distinguo. Nous parlerons évidemment du projet d'école, qui a deux grands axes : maîtrise de la langue et enseignement des langues vivantes. À cela s'ajouteront les projets de classes transplantées, l'équipement informatique puisque nous avons la chance d'avoir une salle équipée de quinze postes (ce qui est très bien pour des classes de trente élèves), un vidéoprojecteur interactif et une salle vidéo permettant la visioconférence et l'échange avec les petits Anglais de l'école avec laquelle nous sommes jumelés. Ceci est une formidable ouverture sur le monde. J'oubliais qu'un point à l'ordre du jour, régulièrement réclamé par les parents, c'est... les vêtements perdus ou oubliés !

Les parents souhaitent aussi aborder la question de la pause méridienne. L'an prochain, elle sera de deux heures, et devrait permettre aux enfants de déjeuner tranquillement, d'avoir un temps pour se relaxer et de profiter d'activités dirigées. Il va falloir organiser tout cela pour qu'il y ait une cohérence globale autour de l'enfant. C'est la clé de voûte du projet. Une démarche bien comprise des parents, qui commence à être entendue par les enseignants... Je suis optimiste !

Propos recueillis par
Chantal Guilbaud
Seine-Saint-Denis

Le CPE et les familles

Yves est Conseiller Principal d'Éducation (CPE) depuis cinq ans dans un lycée "moyen" (ni défavorisé, ni d'élite) de la banlieue parisienne ; le lycée où il travaillait auparavant, s'il n'était pas estampillé officiellement "difficile", était sur un secteur où quatre collèges sur cinq étaient en Zone d'Education Prioritaire (ZEP). Il évoque ses relations de CPE avec les familles :

La relation avec les parents d'élèves ne va pas sans difficulté : la **diversité des situations** ne permet guère d'établir un constat général ou un modèle.

Cette **diversité** est d'abord **socioculturelle** : dans les établissements en ZEP, de nombreux parents n'osent ou ne veulent pas entretenir de lien avec l'école. Parents non francophones, parents ayant eux-mêmes peu fréquenté l'école et guère intégré les codes et les normes scolaires, parents intimidés, par ou en rupture avec le système scolaire... Le premier travail du CPE est de ne pas les brusquer, de les apprivoiser, de les faire venir, de les écouter... puis de les amener à harmoniser les discours et les pratiques entre maison et école, pour le bien de leur enfant.

La **diversité** est aussi **sociétale** : il y a des familles monoparentales, recomposées (avec des responsabilités parfois diluées, des injonctions ou des modèles contradictoires pour l'enfant ou l'adolescent, un cadre mouvant...). Attention toutefois à ne pas généraliser : une famille recomposée ne renvoie pas systématiquement à des problèmes, loin s'en faut. Le CPE a parfois du mal à "démêler" des situations familiales un peu embrouillées, et à trouver le bon interlocuteur pour parler de l'élève : il faut y aller à tâtons et prudemment...

Cette **diversité** se manifeste aussi **dans les attentes** des familles envers l'école : pour les classes modestes, l'**absence de réponse satisfaisante à l'échec scolaire** modifie radicalement le statut de l'école. Les espoirs d'ascension sociale sont souvent déçus, générant un sentiment de suspicion, de contestation ou encore de repli. Cette déception n'est pas sans fondement : si l'école parvient très bien à dégager des élites scolaires en procédant par éliminations successives, elle peine en revanche à proposer à tous un parcours qui ne serait pas vécu comme humiliant (avec redoublements, évacuation dans des filières dévalorisées, voire abandon pur et simple sans qualification). S'y ajoutent des interrogations sur l'(in)adaptation des formations proposées au marché de l'emploi.

À l'inverse, dans les **classes aisées**, on a parfois affaire à des parents envisageant l'**école comme un "service"** quelconque dont ils veulent tirer le meilleur parti pour leur enfant ! Ces **parents-consommateurs** sont des "clients" **exigeants**, ils ont une culture d'entreprise et réclament parfois "compréhension et passe-droits" pour leur chérubin (*"je veux..., j'ai droit..."*) ! Qu'il s'agisse du choix d'options, d'un changement de classe, de demandes de dérogation, de passages public-privé, ils cherchent à **optimiser la scolarité** de leur enfant en utilisant tous les leviers institutionnels ou juridiques disponibles.

On assiste également à une augmentation et à une diversification des intervenants en charge de l'enfant. Autour de la famille peut ainsi graviter un nombre croissant de spécialistes en tous genres : pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, professeur particulier, étudiant répétiteur, spécialiste des bilans de compétence, coach... Des parents multiplient les intervenants, parfois sans réel besoin (sinon celui de se rassurer ? de montrer qu'ils s'occupent très bien de leur enfant ?) ; une personne de la MDPH* s'étonnait de ce phénomène, dans des cas qui ne relèvent pas vraiment du "handicap". Si certains intervenants contribuent à trouver des solutions aux vrais problèmes que peut rencontrer un adolescent et à faire évoluer de manière constructive les pratiques de l'école, d'autres participent surtout au brouillage du message éducatif qui, morcelé en autant de "spécialités", perd de sa cohérence et de sa force structurante.

Le parent répond *"Oh, mais cela concerne son psy / coach / prof particulier : je vais lui en parler..."* ; et l'on se retrouve sans interlocuteur pour évoquer telle ou telle difficulté. L'impression est parfois que le parent se "défausse" sur ce "spécialiste"... qu'il paie pour "régler les problèmes" de son enfant.

La **réponse institutionnelle aux inquiétudes des parents** (place accrue des parents au sein de l'école, officialisation de leurs droits) **n'est guère efficace** :

- faible participation des parents aux élections de leurs représentants.
- représentativité des élus discutable (surtout en ZEP).

Des droits (au sens juridique du terme) sont garantis aux parents : les établissements ont ainsi des obligations (réunir tous les parents des nouveaux élèves dès la rentrée, organiser au moins deux rencontres parents-professeurs dans l'année, informer régulièrement des résultats et du comportement, répondre aux demandes d'entretien...). Il apparaît néanmoins qu'une relation constructive avec les parents d'élèves – dans l'intérêt bien compris du jeune – ne saurait se situer sur le terrain trop formel (et souvent stérile) de la représentation ou des droits et devoirs.

Dès lors **tout se joue dans le contact individuel avec les familles**, au cours d'entretiens particuliers essentiellement, au téléphone ou dans le bureau du CPE. La volonté de créer ou de maintenir un lien avec les parents est la condition première d'un travail efficace. À cet égard, il convient en tout premier lieu de se départir d'une idée parfois évoquée dans le milieu de l'éducation : celle de **la supposée démission parentale**. On reproche ainsi aux parents de ne pas suffisamment transmettre les règles de vie élémentaires, d'avoir renoncé à exercer leur autorité (en particulier s'agissant des heures de coucher ou du temps passé devant la télévision ou sur l'ordinateur) ou encore de ne pas suivre assez rigoureusement la scolarité de leur enfant.

Ces accusations doivent être nuancées et mises dans une perspective plus globale. Elles ne tiennent pas compte de l'évolution du modèle de la famille (monoparentale, recomposée, éclatée avec partage de l'autorité, problèmes d'organisation et/ou affectifs). Elles négligent **la situation parfois tragique de certains parents** (dénuement, chômage, précarité, ou encore maladie grave, stress, dépression). Elles ignorent le fait que nombre d'entre eux ne sont pas familiers de l'école et pensent n'avoir pas les compétences nécessaires pour encadrer leur enfant sur le plan scolaire. Elles sous-estiment le malaise qu'éprouve parfois le parent à devoir se rendre à une convocation pour "assumer la responsabilité" de l'échec de son enfant (il se sent accusé, a l'impression d'être devant un tribunal). Elles passent sous silence les **causes sociétales qui dépassent les parents** : travail "envahissant" et exigeant (horaires de travail importants ou décalés, voire déplacements professionnels incessants : en ce moment, deux élèves du lycée habitent seuls) ; affaiblissement de la relation hiérarchique et des repères normatifs ; fin des grandes solidarités collectives au profit d'une individualisation des relations sociales ; imprégnation des jeunes dans des univers numériques ou virtuels... Je n'ai jamais rencontré un parent qui ne faisait pas d'efforts, parfois dans une situation très compliquée, pour essayer d'être "bon parent" pour son enfant.

Plutôt que de fustiger la "démission parentale", c'est avec pragmatisme et au cas par cas qu'il faut nouer le dialogue. Ce dernier n'est pas toujours aisé car il nécessite de combler, modestement et imparfaitement, le fossé des représentations qui s'est creusé par endroits entre l'école et la famille. L'expérience montre toutefois que lorsque ce travail d'explicitation, mais avant tout d'écoute, est engagé de bonne foi, aucun doute n'est plus permis quant à l'intérêt des familles pour la scolarité de leur enfant, et ce sans distinction de culture ou de classe sociale.

La règle d'or pour le CPE : nouer le dialogue, au cas par cas ; écouter, faire preuve d'empathie, de mesure, d'humanité ; ensuite, il est bien rare que la relation avec la famille ne débouche pas sur une amélioration de la situation, même si elle ne se règle pas toujours de façon satisfaisante : participer à un conseil de discipline est parfois nécessaire, mais toujours vécu comme un échec par le CPE.

propos recueillis par C. Réalini
Île-de-France

** MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées*

Un syndicat pour les familles

La Confédération Syndicale des Familles, les familles et l'École, c'est une longue histoire qui s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire. En mettant au cœur de l'éducation les savoirs des uns et des autres, enfants, enseignants, parents, on cherche à valoriser les compétences de chacun.

Le système scolaire à la française, même s'il a évolué, reproduit encore trop souvent les inégalités sociales.

La CSF remarque une certaine stigmatisation des familles. Cela est dû, en partie, au fait que les familles n'ont ni la culture de l'École, ni la connaissance de son fonctionnement. De plus, certaines familles gardent de mauvais souvenirs de leur passage à l'École, et donc ne se sentent pas légitimes pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Or pour la CSF, tous les parents peuvent le faire à hauteur de leurs compétences, car tous en possèdent : pas besoin d'être d'un niveau scolaire très poussé pour écouter son enfant parler de l'École !

La CSF essaie d'être présente auprès des enfants et des parents : accompagnement à la scolarité, discussions ou groupes de parents... La relation à l'institution est une préoccupation des familles : les questions de l'autorité, de la transmission des savoirs, de l'École, de sa culture propre et de ses références, reviennent souvent.

Les parents ont un certain nombre de réponses à s'apporter entre eux, pour peu qu'on les écoute, qu'on organise des rencontres et qu'on donne de la légitimité à leurs paroles.

Des actions censées aider les parents ne font en fait que leur donner des conseils, ce dont ils ont plus qu'assez. En effet, les familles en grande fragilité sont déjà suivies par des travailleurs sociaux, des services de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)... Elles cumulent les difficultés, et ont besoin de s'approprier elles-mêmes les codes de l'École et de son fonctionnement.

Faire parler les parents entre eux, avec l'aide d'une personne formée pour l'animation, leur redonne confiance. La CSF essaie, en partant de paroles individuelles, du vécu des personnes, de construire une parole collective, principe de la syndicalisation. Des fédérations de parents d'élèves existent un peu partout, mais s'il n'y en a pas, ou si les parents ne se sentent pas reconnus, des UPE (Union des Parents d'Élèves) se mettent en place pour faire entendre la parole des familles populaires.

Cette forme d'action collective fait prendre conscience des difficultés, des freins à l'investissement de certains parents. Les parents ne sont pas que des prestataires pour les sorties, les kermesses, ou pour faire des gâteaux. Ils sont partie prenante non de la pédagogie de l'enseignant, mais de l'École. Ils doivent être reconnus comme coacteurs de l'éducation, capables de suivre la scolarité de leurs enfants, d'être des partenaires et non des personnes qu'on sollicite uniquement quand cela va mal. Beaucoup de familles ne souhaitent plus mettre les pieds à l'école craignant des reproches.

L'orientation est une grosse question pour les parents. En fin de troisième dans notre secteur, les parents ont obligation de rentrer leurs choix d'orientation par ordinateur. Mais ils ne sont pas tous équipés ou ne maîtrisent pas tous l'outil informatique : on aboutit donc à une orientation à deux vitesses. Qu'en sera-t-il des élèves ayant mal réussi à rentrer leurs données ou mal compris ce qu'ils devaient faire ? Même si des stratégies permettent de faire différemment, tout le monde n'est pas en contact avec des "initiés", ou avec des associations, tout le monde ne sait pas parler français et des personnes sont très isolées. Pour la CSF, il s'agit de se mettre ensemble quand les problèmes sont identifiés.

Des dispositifs très divers permettent l'accompagnement à la scolarité au sein de la CSF. Ce peut être de l'aide aux devoirs individualisée, au domicile des parents ou dans un local. Il peut aussi y avoir une intervention dans l'école pour des temps de formations de parents, non pour les éduquer, mais pour leur apporter des connaissances sur l'École, son fonctionnement, ses règles... Cela se fait déjà sous des modes variés.

Une enquête implique également les parents, tous les ans, sur le coût des frais liés à la scolarité : fournitures, dépenses au long de l'année (cantine, transport, assurance, coopérative, piscine...).

Des ateliers lecture, en partenariat avec des bibliothèques, montrent à tous les parents que la lecture peut être un plaisir et un moment de partage avec leur enfant et ce, dès le plus jeune âge. L'enfant peut s'intéresser à la lecture avant trois ans, tourner les pages, écouter une histoire.

Les projets éducatifs territoriaux, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, sont un autre point important et d'actualité. Nous sommes favorables à cette réforme dans la mesure où elle s'inspire des projets éducatifs locaux tels qu'ils existaient. Tout est ouvert, possible, pour la mise en place des temps éducatifs périscolaires. La CSF pense que ces projets doivent impliquer les parents beaucoup plus largement par le biais des fédérations de parents d'élèves ou via les associations de quartier, groupes de parents, réseaux d'écoute. Intégrés à la communauté éducative, ces groupes sont en capacité de poser un diagnostic ou d'y participer, et de réfléchir aux propositions à mettre en œuvre. Là encore, le fait d'être organisé en association permet de dépasser l'intérêt individuel, et la confrontation qui peut parfois exister entre famille et École.

Il y a aussi, à la CSF, des formes d'action autres. Les départs en vacances sont des moments où peut être travaillé le lien parents/enfants.

Des rencontres de parents permettent aux familles de parler de leur lien avec l'École, de la place du parent vis-à-vis de l'enfant, de ses responsabilités, du regard sur les autres enfants. Les parents peuvent prendre un peu de recul sur leur relation avec le jeune ou même le tout-petit. On entend dire sur la parentalité : *"il faut tout un village pour élever un enfant"* et *"les parents sont les premiers éducateurs des enfants".* Guidé par ces deux formules, il faut pouvoir accepter qu'on est le premier responsable, premier éducateur de ses enfants en tant que parent, et que les autres prennent donc une posture de non-jugement. Et si les parents font partie de la communauté éducative, ils ne sont pas les seuls éducateurs de leurs enfants, c'est le principe de la coéducation.

La formation des enseignants devrait permettre un temps d'échange sur les a priori des uns sur les autres pour que chacun dépasse ses préjugés. Les parents aussi sont porteurs de représentations sur les enseignants. La CSF travaille sur le fait qu'apprendre à mieux se connaître devrait passer par la création d'un espace parents au sein de l'école. Mais on ne peut l'imposer, tous les locaux ne le permettent pas, et il ne faut pas créer de tensions. Cependant, l'école a son propre fonctionnement : il faut éviter de donner aux parents le sentiment qu'ils ont droit de regard sur l'école à n'importe quel moment. Il peut y avoir des dérives de la part de parents se mêlant de la pédagogie des enseignants. Certains, parce qu'ils ont réfléchi à des pédagogies, même nouvelles et très intéressantes, pensent savoir mais ce n'est pas leur rôle. Et même si enseigner est leur métier, ils sont là en tant que parents. D'autres, au lieu d'aller discuter, remettent l'enseignant en cause. Mais n'en est-on pas arrivé là parce que les parents ont été dépossédés de leur savoir ? Si on écoute le parent parler tout simplement de son enfant, de ses doutes, ses inquiétudes sans entrer dans le jugement, on peut avancer. Alors il restera à sa place. On n'a pas les mêmes savoirs, mais on a autant besoin les uns des autres pour que l'enfant réussisse.

Il faut aussi pouvoir aider les parents à distinguer entre contrôle et soutien. Pour certains, accompagner son enfant dans sa scolarité se réduit au contrôle. On peut les rassurer sur leur fonction de contrôle : leur apprendre à repérer des signes de correction, même sans savoir lire ce qui est écrit par l'enseignant. Ils peuvent voir avec l'enseignant si le travail de l'enfant est réussi ou non, vérifier s'il fait ses devoirs même s'ils ne peuvent l'aider. Mais il existe aussi une fonction de soutien : discuter avec son enfant sur sa journée dans et en dehors de la classe et sur les événements marquants. Parler avec lui, être dans l'échange, est un rôle d'accompagnement.

Le statut de parent d'élève élu au conseil d'école ou au conseil d'administration est important. Un congé de représentation devrait pouvoir exister : autorisation de s'absenter de son travail pour tout parent élu. Enfin, d'une manière générale, l'oral est toujours à privilégier plutôt que de se cantonner à un affichage.

Si l'on s'aperçoit qu'aucun parent ne se reconnaît dans une fédération de parents d'élèves, on montera une UPE. C'est dans ce sens que le mot syndicat est important : on n'est pas dans le service, mais dans une démarche de syndicalisation où chacun se prend en main pour faire quelque chose de commun, tout en tenant compte de l'évolution de la société, des exigences des uns et des autres vis-à-vis de l'institution.

Propos recueillis par
Suzanne Cahen

Des relations de confiance

Mes trois fils, âgés maintenant de 26, 21 et 15 ans ont tous fréquenté la même école de quartier, ainsi que le même collège. Donc, depuis plus de vingt ans, j'ai été en contact avec ces deux établissements de façon continue. J'y ai rencontré les directrices, les directeurs et les principaux, et, bien entendu, un certain nombre d'enseignants. Mais je ne veux pas oublier **les mamans qui, comme moi, accompagnaient leurs enfants.** Nous partagions nos opinions sur ce que vivaient nos jeunes dans ce milieu scolaire dont nous connaissions certains aspects et qui, pourtant, nous était en grande partie étranger. J'ai assez vite perçu, qu'en plus, les souvenirs de notre propre scolarité jouaient un rôle dans les jugements que nous portions, trop souvent de manière négative. Je pense qu'il est important de souligner cela pour apaiser les relations entre familles et enseignants.

Aussi, quand l'un ou l'autre de mes fils a eu des difficultés dans certaines matières ou avec certains professeurs, j'ai toujours cherché à **rencontrer les professeurs et/ou l'administration**. L'intérêt ainsi manifesté a bien souvent apaisé les choses et a été bénéfique dans les deux sens, chacun modifiant son regard sur l'autre. Il m'a semblé alors important de partager cette expérience avec des mamans exaspérées qui s'enfermaient dans leur colère. Je devenais, sans en être vraiment consciente, une maman qui s'engageait.

Durant la scolarité du plus jeune de mes enfants, en primaire d'abord, mes relations avec la directrice et les enseignants sont devenues plus importantes. J'étais en situation de chômage : j'avais du temps. Alors la directrice m'a suggéré de **devenir parent accompagnateur pour les sorties**, y compris pour la piscine. Petite formation et me voilà embarquée : une fierté pour mon fils, et pour moi comme une reconnaissance. Des souvenirs parfois douloureux de ma propre scolarité disparaissaient. J'avais l'impression de faire un peu partie de l'équipe des enseignants. Mais, je n'oubliais pas que j'étais un parent.

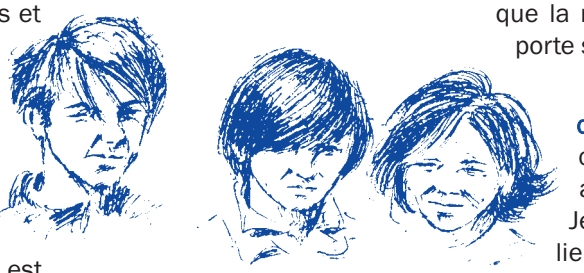

Quand mon fils est entré en sixième, j'ai bien vite pris contact avec le principal, que je connaissais un peu et qui m'a vivement conseillé de **me présenter à l'élection des représentants de parents d'élèves**. Élue, je suis devenue une des déléguées. N'ayant toujours pas trouvé d'emploi, je disposais de temps pour les conseils de classe et, malheureusement, pour siéger au **conseil de discipline**.

Voilà bien le lieu redouté et douloureux, tout particulièrement, pour les parents. Plus encore, peut-être, pour les mamans de familles monoparentales. Comment ne pas se sentir proche d'elles quand on est là comme représentant des familles ? Et pourtant, il faut rester calme : c'est l'intérêt de l'élève qui est en cause dans le jugement qui sera rendu. Ce que j'ai pu vivre, heureusement pas très souvent, me fait dire que les griefs doivent être examinés sans passion, même si la souffrance de la victime ou l'importance des dommages sont grands. Il faut laisser victime et agresseur s'exprimer, même maladroitement. On peut se contenter de questions réponses rapides. Le parent membre du conseil doit veiller à cela si celui qui conduit les débats oublie cette exigence. C'est cet aspect dont je garde le souvenir. En en reparlant avec la famille de l'enfant soumis à cette épreuve, c'est toujours cela qui est souligné pour que la mise à l'épreuve qui suit porte ses fruits.

L'expérience des **conseils de classe** me conduit à confirmer qu'une même attitude doit être adoptée. Je me souviens, en particulier, d'un conseil où un professeur s'opposait de façon violente à toute mention d'encouragement pour un élève, et ceci contre l'avis favorable de l'ensemble des autres enseignants de la classe. Le principal, lui ayant demandé de motiver clairement son refus catégorique, n'obtint aucune réponse ; le professeur se leva et quitta la salle !

Avec ce temps donné au service des enfants, des parents, et je l'espère, des enseignants, j'ai mieux compris qu'il faut beaucoup de vigilance, d'écoute et de patience pour faire grandir la confiance.

Christine Tinet
Propos recueillis par
Pierre Darnaud
Allier

Le caté en famille

Il y a six ans, ma fille m'a demandé de suivre le catéchisme *"pour apprendre à connaître la vie de Jésus"*. Je me suis donc rendue au presbytère de ma paroisse où l'on m'a expliqué qu'en première année les enfants se regroupaient une fois par mois autour du prêtre et une autre fois en petits groupes animés par des parents. Nous nous sommes donc organisés dès la première réunion, et ma fille a rejoint un de ces groupes, en entraînant avec elle ses grandes copines de l'école. Les parents de ce groupe m'ont demandé de le prendre en charge. Ils ne se sentaient pas assez prêts pour cela, alors que pour ma part, je m'étais beaucoup investie, plus jeune, dans l'Action Catholique des Enfants et les Guides de France. Nous nous rendions donc dans une famille du groupe, à tour de rôle, pour la rencontre. Cette famille nous préparait un super goûter et moi, je préparais et animais la séance.

Les années suivantes, nous avons décidé de reconduire la méthode jusqu'à la profession de foi. Peu à peu, des liens très forts se sont créés entre les enfants et les familles. Nous avons vécu des moments d'échanges enrichissants pour chacun, des temps de fous rires, mais aussi de recueillement, des pourquoi et des comment pas toujours faciles à gérer, de réels partages, des temps de chants et de découvertes. J'ai accompagné ces enfants, de l'âge de 8 ans à l'âge de 12 ans, avec un profond attachement, qu'ils me rendaient, et beaucoup de joie. Nous avons préparé ensemble la première communion et la profession de foi.

Voici deux ans, mon fils a commencé, à son tour, sa première année, et il m'a demandé de reprendre la responsabilité de son groupe, car il avait envie de vivre la même chose que sa sœur. Mais là, mon engagement a pris une nouvelle dimension, car dans ce groupe j'ai rencontré des mamans formidables qui ont décidé de me seconder et de s'investir dans la préparation de la messe des familles. Une fois par mois, nous nous retrouvons autour d'un verre de l'amitié (sans oublier le petit gâteau !) et nous échangeons tout en bâtissant la célébration. Les enfants participent à tout : accueil, lectures, intentions de prière, chants, offertoire... C'est une messe vivante, pleine de chaleur et de sourires d'enfants. En parallèle, j'anime le deuxième groupe où je découvre d'autres enfants et d'autres réactions.

Je ne regrette pas d'avoir choisi de suivre mes enfants dans leur rencontre avec Dieu. Nous partageons des moments privilégiés, sans artifice, des échanges que bien des parents ne connaissent pas. J'ai pu voir mes enfants avec un regard différent, à la fois celui de mère et celui de catéchiste. C'est une aventure familiale depuis six ans. Je les ai vus évoluer au sein de leur groupe et progresser peu à peu sur le chemin de la foi. Ma fille m'a confié avoir adoré "ces années caté" et espère pouvoir vivre la même chose avec ses enfants. Je pense que ce que nous avons vécu dans les groupes a contribué à consolider ces liens de confiance et d'écoute au sein de ma famille. Ils savent que je leur ai proposé de découvrir DIEU, mais que maintenant, je leur laisse leur choix et que je le respecterai. J'espère seulement que la petite graine semée, qui a germé pendant ces années, continuera de grandir dans leurs cœurs de chrétiens.

Je n'avais pas prévu d'être catéchiste, mais grâce à mes enfants, j'ai eu envie de vivre cette aventure. J'ai ainsi rencontré des gens formidables, des enfants en devenir et des prêtres à l'écoute. Je pense que l'on peut transmettre les valeurs chrétiennes, parler de DIEU et faire découvrir l'Évangile dans la bonne humeur, le partage, les chants et les activités.

Pendant ces quelques années, j'ai eu aussi la joie d'aider des mamans à renouer avec une recherche de foi. Elles ont accompagné leur enfant lors des rencontres de caté, et peu à peu m'ont confié être baptisées mais n'avoir jamais fait leur communion. Puis, elles ont demandé à faire cette démarche en même temps que leur enfant. Nous les avons donc accompagnées sur ce chemin et elles ont fait leur première communion. La première maman à avoir fait cette demande a reçu le sacrement de confirmation l'an dernier. Ce fut un moment privilégié pour tous et rempli d'espoir en l'avenir de notre Église. Et les autres mamans préparent leur profession de foi.

Sylviane Mure
Allier

Le mariage aux yeux de l'Église catholique

Dôme du Vatican

Concernant le mariage selon l'Église catholique, ces années-ci sont riches de débats, de propositions pastorales et de publications. N'est-il pas déjà intéressant de sonder le sens du mot "mariage" ? Issu du mot latin *matrimonium*, il s'origine dans le mot *mater*, mère. De ce fait, il suppose la conjugalité, la notion de mère et de père, et porte la notion de parentalité. Le mot est chargé de lien conjugal, de transmission de la vie, et d'éducation des enfants. Tout en soulignant ces fondamentaux, le pape François se montre attentif aux personnes, engagées par exemple dans un nouveau mariage, une union homosexuelle, ou en d'autres situations. Au terme de son encyclique *La lumière de la foi* (2013, § 52), le pape François évoque la Cité future (He 11, 16-21) qui rassemblera l'humanité auprès de Dieu. Pour cheminer vers le bonheur du monde à venir, il relève l'importance de la famille fondée sur le mariage, cette *union stable de l'homme et de la femme [qui] naît de leur amour, signe et présence de l'amour de Dieu, union en une seule chair (Gn 2, 24) capable d'engendrer une nouvelle vie, manifestation de la bonté du Créateur, de sa sagesse et de son dessein d'amour*.

La préparation au mariage à l'Église

Pour un projet de mariage, l'Église invite les futurs à se faire connaître si possible une année avant la date envisagée. L'accueil des futurs prend en compte leur situation concrète. Il est assuré par les équipes paroissiales, les prêtres et diacres. L'enjeu des rencontres est, bien sûr, de préparer une célébration personnalisée, significative et priante. Mais d'abord, l'enjeu, en contexte de cohabitation très répandue, est de favoriser la réflexion sur la qualité de l'engagement présent et à venir : refonder la liberté intérieure de chacun, approfondir le projet de créer une *communauté durable de vie et d'amour*, évoquer les "crises" possibles et les manières de les surmonter par le dialogue, la compréhension mutuelle renouvelée, le pardon…

Ce faisant, la préparation contribue à une double valorisation. La valeur du mariage civil est soulignée comme inscription du couple dans la société globale et selon les termes du Code civil (articles 212…) : fidélité des époux, leur co-responsabilité dans la gestion du foyer et l'éducation des enfants. La valeur du mariage religieux est signifiée comme véritable vocation et mission par l'accueil de l'Alliance quotidienne de Dieu au cœur de l'alliance des époux, et comme accueil de l'Esprit Saint, ce qu'explicite la bénédiction nuptiale.

Le mariage : une histoire biblique mouvementée et les trois niveaux de la sacramentalité

L'histoire biblique du mariage est à la fois chargée de débats récurrents et d'une profonde perspective de foi en Dieu, Époux de son peuple (Isaïe 54, 4-8…). Le passage du mariage polygame au mariage monogame a connu une longue maturation. Abraham a deux épouses, Sara et Agar. Le roi Salomon

est entouré d'épouses et de concubines. Un fréquent débat porte sur le divorce et les conditions juridiques de la répudiation. Moïse entend limiter l'arbitraire masculin en demandant que soit établi un "acte de répudiation" pour atténuer la gravité de la situation de l'épouse répudiée (Lv 18). Au temps de Jésus, sur le divorce, le débat se poursuit entre les rabbins Hillel et Shammai, entre les positions rigoristes et les positions plus laxistes. Jésus souligne l'indissolubilité du mariage (Mc 10, 11 ; Lc 16, 18). Il fait une exception dans le cas d'"impudicité" (*porneïa*) ou *union illégitime* (Mt 5, 32 ; 19, 9), exception différemment interprétée dans les diverses confessions chrétiennes.

Néanmoins, au cœur de cette histoire mouvementée, dans sa foi, le Peuple de Dieu approfondit progressivement le sens profond du lien conjugal. À la suite d'Hugues de Saint-Victor (1096-1141), un des maîtres à penser de saint Thomas d'Aquin, nous notons que la découverte de la sacramentalité du mariage s'est approfondie en trois grandes étapes : l'intuition du niveau *créationnel* de la sacramentalité du mariage, puis, avec la Loi de Moïse, le niveau *mosaïque* de la sacramentalité, enfin, avec le Christ, le niveau *évangélique* de la sacramentalité du mariage[1].

La Genèse situe le mariage dans son fondement premier, radical : *Au commencement, Dieu créa l'homme, homme et femme Il les créa à son image et à sa ressemblance... C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme et tous deux ne feront plus qu'un* (Gn 1, 27 ; 2, 24). Dieu donne sa bénédiction au couple engagé dans l'unité de vie et d'amour, et l'appelle à la fécondité. Les rédacteurs de ce récit ont foi en un Dieu qui institue le mariage dès l'origine de l'humanité. Dans l'événement inaugural de la Création et de l'humanité, il y a un premier degré, *créationnel*, de la sacramentalité du mariage : l'intuition du lien conjugal décisif, l'appel à la fécondité du couple, la bénédiction divine. Jésus reprendra ces paroles et fera remarquer à ses interlocuteurs la force de cette perspective nuptiale originelle (Mt 19, 1-9).

Advient un nouveau seuil, au XIIe siècle av. J.-C., avec la Loi que Dieu donne à son Peuple par Moïse au Sinaï. Les "dix commandements" (Dt 5, 6-21 ; Ex 20, 2-17) offrent une orientation de vie en général et, de ce fait, dans le domaine du mariage. Selon ces dix "repères", la Parole de Dieu appelle les époux à la fidélité mutuelle dans la vérité, dans l'exigence d'un amour généreux sans convoitise. Avec la Loi de Moïse, la sainteté du mariage est clairement établie en référence au Dieu Saint (Lévitique 18). C'est un nouveau niveau de sacramentalité qui apparaît. Jésus dira que ce n'est qu'en raison de l'*endurcissement du cœur* humain et sous condition que Moïse a toléré la répudiation (Dt 24, 1-4 ; Mt 19, 4). Le livre de Tobie offre le bel exemple du mariage de Tobie et de Sarra selon la Loi de Moïse (Tb 7, 12-14). Le père de Sarra, Raguël, préside le mariage en donnant sa fille à Tobie selon le rite de la jonction des mains, selon sa parole en cohérence avec la Loi de Moïse (la Parole de Dieu) et selon la bénédiction de Dieu, avant de dresser le contrat de mariage. Ce niveau "mosaïque" de sacramentalité peut faire penser à la valeur réelle du lien qu'établissent des époux selon les normes d'une loi de la société civile environnante...) ou selon les rites des mariages 'traditionnels' en divers pays ou chez les gens du voyage...

Osée et Gomer
Cathédrale d'Amiens

Avec le Christ s'ouvre le troisième, et définitif, niveau de sacramentalité : le niveau évangélique du mariage. Jésus se désigne lui-même comme l'Époux de l'humanité (Mc 2, 20 ; Jn 3, 29 ; Eph 5, 22-33). Par amour total, le Christ se donne lui-même *jusqu'au bout* (Jn 13, 1). Le Jeudi Saint, il se donne totalement corps et sang, *en signe de l'Alliance [nuptiale] nouvelle et éternelle*

pour vous et pour la multitude. Le sacrement de l'Eucharistie du Jeudi Saint devient, en même temps, célébration des noces du Christ et de l'humanité. St Paul dit le caractère décisif de cet engagement nuptial du Christ : *Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église : il s'est livré pour elle afin de la sanctifier [...], car il voulait se la présenter à lui-même sainte et immaculée. Il est grand ce mystère [ce sacrement] : il s'applique au Christ et à l'Église !* (Ephésiens 5, 25-32). La plénitude sacramentelle du mariage est révélée en Jésus dans son Alliance d'amour éternel avec l'Église et l'humanité. Le Christ est l'Époux par excellence en qui les époux peuvent s'unir en vérité, comme à hauteur et à profondeur d'Évangile. Désormais, le mariage chrétien (*dans le Seigneur*, précise saint Paul) est fort de ces trois niveaux de sacramentalité : créationnel, mosaïque (au regard de la Loi de Moïse) et évangélique (dans la lumière du Christ et de l'Esprit Saint).

Les quinze joies du mariage
XVe siècle

Des apôtres à Vatican II

De l'Histoire de l'Église, nous retenons brièvement quelques repères. Avec les Pères de l'Église, les chrétiens se sont appuyés sur les valeurs de réciprocité entre les époux, présentes dans le droit romain qui pratiquait l'échange des consentements et le rite de la jonction des mains. Ce dispositif de rite, de geste et de parole était porteur du sens de l'engagement réciproque des personnes. Les Pères de l'Église se sont aussi trouvés devant la permissivité des mœurs ambiantes : fréquence des divorces ou répudiations, des avortements ou abandons d'enfants... Ils ont été ainsi amenés à formuler une éthique du couple, du mariage et de la famille. Tertullien de Carthage (155-220), dans son *Ad uxorem*, donne un précieux témoignage en écrivant *À son épouse* sur sa vision du mariage chrétien comme engagement unique. Du fait du lien décisif entre les époux "dans le Seigneur", il incite son épouse, au cas où il viendrait à mourir avant elle, à ne pas se remarier, si possible, par respect pour ce lien nuptial en alliance bénie par le Seigneur.

L'apport de saint Augustin (354-430) est marquant et durable. Il théorise les trois "biens" du mariage : fécondité (*proles*), fidélité (*fides*), *sacramentum* (indissolubilité du lien conjugal). Cette doctrine va devenir classique. Le Moyen-Âge est traversé par la lutte contre les mariages "clandestins", établis en dehors de l'église (au domicile ou dans des auberges...), attestés par des "témoins" de circonstance... De ce fait, les conciles (IV de Latran en 1215...) insistent sur la sacramentalité du mariage (un des sept sacrements), sur la nécessité de la publication de bans et du consentement public. Le prêtre est alors désigné comme le ministre du sacrement comme dans la théologie sacramentaire de saint Thomas d'Aquin. Le prêtre s'adresse avec clarté aux époux : *Je vous unis dans le mariage. Ego conjugo vos in matrimonium*.

Dans le contexte contemporain, un apport décisif est formulé par le Concile Vatican II. La constitution sur l'Église *Lumen gentium* indique, au § 11 : *Le sacrement de mariage donne aux époux de signifier le mystère [la plénitude] de l'unité et de l'amour fécond entre le Christ et l'Église (cf. Eph 5, 32). Les époux chrétiens s'aident mutuellement à se sanctifier par la vie conjugale, par l'accueil et l'éducation des enfants. Ils ont ainsi dans le peuple de Dieu leurs dons propres (cf. 1 Cor 7,7)*. Par ailleurs, la constitution *L'Église dans le monde de ce temps. Gaudium et spes* (1965, partie II, chap. 1) aborde *les problèmes majeurs de ce temps*. À ce propos, elle commence, justement,

par la dignité et sainteté du mariage. Vatican II y met bien en valeur la vocation et la mission des époux. Le mariage crée entre eux une *communauté de vie et d'amour* fondée sur l'amour mutuel des époux, la fidélité, la fécondité dans l'œuvre éducative envers les enfants et dans les engagements autour de soi. *Dieu prit autrefois l'initiative d'une alliance d'amour et de fidélité avec son peuple. Ainsi, maintenant, le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement de mariage (Gaudium et spes* § 48). De cette vision théologique, le Concile tire les conséquences suivantes : *Cet amour (conjugal), ratifié par un engagement mutuel, et par-dessus tout consacré par le sacrement du Christ, demeure indissolublement fidèle, de corps et de pensée, pour le meilleur et pour le pire ; il exclut donc tout adultère et tout divorce (Gaudium et spes* § 49). Ces exigences de sacramentalité évangélique, l'Église les porte auprès des personnes, de jour en jour, dans un esprit pastoral d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement selon la *loi de gradualité et de conversion* énoncée par Jean-Paul II dans *Les tâches de la famille aujourd'hui* (*Familiaris consortio*, 1981, § 9).

Les propositions actuelles de l'Église

Le nouveau "Rituel français du mariage", paru en 2005[2] donne un choix de la Parole de Dieu plus large (dont l'Évangile d'Emmaüs...). Le dialogue initial entre le prêtre ou le diacre et les futurs intègre le mot "respect" entre les époux. L'échange des consentements entre les futurs s'ouvre sur un crescendo qui culmine avec la "bénédiction nuptiale" des époux. Le prêtre ministre du sacrement, ou le diacre, prie alors le Père d'envoyer son Esprit Saint sur les futurs. C'est dans cette prière d'*épiclèse* que les futurs deviennent des époux. Ces enjeux liturgiques renforcent le sacrement du mariage comme bénédiction des époux avec la force de l'Esprit Saint, une Pentecôte sur eux pour rayonner dans le couple, la famille et tout l'entourage. Le sens de la vocation et de la mission des époux est plus sensible.

Pour soutenir les familles, en 2011, est publié le livre *En famille avec Dieu*[3]. Il fournit aux couples, à leurs enfants et leur entourage un "album de famille" présenté sur le thème d'un arbre généalogique : d'où venons-nous ? S'engager pour toujours ? Être heureux en famille ? Il situe la famille de Jésus et la *famille de Dieu*, la fidélité de Dieu à sa promesse d'Alliance. *Ainsi le mariage vécu dans la foi des chrétiens devient le signe de l'alliance d'amour de Dieu avec toute l'humanité*. Dans la même intention d'apporter aux couples et à leur entourage familial les bases de la Parole de Dieu, des éléments de réflexion et de prière, paraît, en 2012, la *Bible des familles* (éd. DDB). Très pédagogique dans son iconographie et sa présentation (fiches de recherche, schémas...), cette Bible entend offrir des éléments d'approfondissement en couple, en famille et avec des proches.

Pierre Fournier
Gap

Fuite en Égypte

1/ Nous développons davantage ce triple niveau de la sacramentalité du mariage dans notre chap. "Le mariage" dans l'ouvrage collectif de P. Debergé et A. Dupleix Guide pratique de la vie en Église. La foi au quotidien*, Bayard, 2002, p. 213-228.*

2/ Adaptation francophone de la deuxième édition du Rituel latin issu du Concile Vatican II, éd. Desclée-Mame, 178 p.

3/ Commission des évêques de France pour la catéchèse et le catéchuménat, coéd. Bayard, Cerf, Sénevé, 168 p.

CLAUDE GEFFRÉ
Le christianisme comme religion de l'Évangile.
Cerf, 2012, 368 p., 29 €

Dans ce livre, qui rassemble 16 écrits publiés entre 1990 et 2010, l'auteur expose les intuitions fondamentales de sa recherche théologique. On ne saurait trop conseiller au lecteur, avant d'aborder les textes eux-mêmes, de lire l'avant-propos de l'auteur ainsi que l'interview qu'il avait donnée à la revue *Lumière et vie* en 2008 (p. 293-306). On y retrouve clairement l'itinéraire de sa recherche. Tout en se voulant toujours fidèle à certains enseignements qu'il a tirés de saint Thomas d'Aquin, Claude Geffré voit la théologie comme une herméneutique, devant chercher à déchiffrer le sens des énoncés de la foi en fonction de l'expérience culturelle de l'homme d'aujourd'hui. Dans cette ligne, il a été sensible, dès le début des années quatre-vingt, à l'émergence du défi du pluralisme religieux. Il lui semble qu'il faut aller au-delà du constat du fait pour poser la question de la signification de la pluralité de voies vers Dieu à l'intérieur d'un unique dessein divin. À condition de distinguer le religieux évangélique de celui archaïque et même de la conception sacrificielle de la théologie classique, il lui semble que, dans cette confrontation, le christianisme ne perdra pas son identité en entrant en synthèse avec les éléments positifs d'autres cultures religieuses et fécondera même l'humanisme des droits de l'homme dans le sens de l'amour gratuit, du pardon et de la mémoire des victimes. De l'écoute de cette pensée vigoureuse et exigeante, le lecteur ne pourra sortir qu'enrichi.

Daniel Moulinet

CHANTAL REYNIER
Écritures Saintes et Parole de Dieu. (Coll. Vatican II pour tous)
Médiaspaul, 2012, 200 p., 17 €

Ce petit livre appartient à une collection qui a été lancée à l'occasion du 50e anniversaire du concile Vatican II. Sans préjuger de la qualité des autres volumes, on peut dire que celui-ci offre beaucoup d'intérêt. Il a été pensé par son auteur dans une perspective très large, qui déborde la constitution conciliaire dont il n'aborde que les grandes articulations, sans s'astreindre à une analyse au fil du texte.

Il cherche en effet à aborder la question plus large de la place de l'Écriture dans la théologie catholique. Après un chapitre introductif sur le retour de la Bible dans la vie des chrétiens, chapitre qui manque peut-être des nuances nécessaires, on entre dans le vif du sujet en abordant, de manière précise, la place de l'Écriture dans le travail conciliaire : au lieu d'y chercher des justifications de positions théologiques déjà établies, le concile se met à l'écoute de l'Écriture et en reprend la dynamique profonde.

L'histoire de l'élaboration du texte et ses grandes idées sont rapidement reprises ensuite, avant d'étudier la question, tout à fait centrale, du rapport entre Écriture et Tradition. Sur la question de l'inspiration qui vient ensuite, tout en rappelant l'essentiel de l'arrière-plan historique de l'élaboration conciliaire, l'auteur concède que c'est un domaine encore à approfondir.

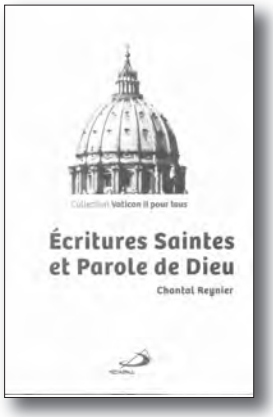

Enfin, après un chapitre bien venu sur l'histoire des traductions bibliques, elle brosse dans le dernier, à la suite de la commission biblique pontificale, un panorama et une évaluation des différentes méthodes exégétiques. On dispose ainsi, avec cet ouvrage, qui se lit globalement de manière aisée, d'un bon outil de réflexion sur la place de l'Écriture dans la théologie, question centrale s'il en est en christianisme.

D. M.

GÉRARD CHOLVY
Frédéric Ozanam. Le christianisme a besoin de passeurs.
Perpignan, Artège, 2012, 318 p., 19 €

C'est en 2003 que G. Cholvy a donné une grande biographie de Frédéric Ozanam, initiateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul dans un livre (Fayard, 783 p.) qui constitue aujourd'hui l'ouvrage de référence. Il fait de même ici, mais de façon plus succincte, à destination d'un large public. Le livre, articulé en quatorze chapitres de taille assez réduite et d'écriture très claire, retrace la vie de cet homme qui meurt jeune (40 ans), mais représente une belle figure d'universitaire catholique. Conscient de l'importance de la question sociale au XIXe siècle, il commence sa carrière par un enseignement du droit commercial à Lyon dans lequel il va à l'encontre du pur libéralisme régnant alors dans la société, et cela sur le point, fort délicat, mais essentiel, de la détermination du salaire. Par la suite, recevant une chaire en Sorbonne, il se tourne vers l'histoire de la littérature médiévale, approfondissant désormais la question de l'influence du christianisme sur la civilisation. Il contribue à rendre à celui-ci, alors couramment moqué par l'intelligentsia, une plus juste place dans l'histoire, au moyen de ses cours, bien documentés, où la rigueur de son raisonnement donne une crédibilité à sa foi. C'est cette belle figure que G. Cholvy fait mieux connaître dans ce livre.

D. M.

Quatre films, quatre visions familiales...

The Lunchbox
sortie le 11 Décembre

Ma grand-mère de Nanterre emmenait son repas à l'usine dans sa *gamelle* en fer blanc... À Bombay, c'est la caste des *Dabawallahs* qui se charge avec efficacité de ce service auprès des travailleurs se déplaçant d'un endroit à l'autre de la mégapole. Une erreur dans cette mécanique bien huilée mettra en lien une jeune femme et un homme proche de la retraite. Le film est plus centré sur l'évolution de leur correspondance, mais on pourra cependant saisir par petites touches leurs modes de vie dans deux quartiers à communautés religieuses différentes. Une jolie histoire qui nous fait aller plus loin que les clichés.

Film indien de Ritesh Batra.

Suzanne
sortie le 18 Décembre

Deux sœurs et un père veuf. Le père, routier, élève ses filles avec amour, mais comme il peut. Un amour fou avec un beau gars plutôt voyou pour l'une des deux adolescentes, et un petit garçon qui en naîtra : ces tournants de la vie mettront à l'épreuve l'affection réciproque des deux sœurs pourtant si différentes. Qui est la forte ? Qui est la fragile ? Qu'est-ce qu'être responsable ? Avec beaucoup de justesse dans la description de cette relation, le film nous laisse trancher.

Film français de Katell Quillevéré.

Tel père, tel fils
sortie le 25 Décembre

Une famille japonaise parfait modèle de réussite sociale : appartement superbe, jeune épouse élégante, mignon petit garçon de 6 ans. Certes, l'appartement est un peu froid, le petit garçon un peu trop rêveur pour un "fils de battant". La révélation "coup de tonnerre" d'un échange de deux nourrissons à la maternité conduit le couple à fréquenter une famille d'un milieu social tout autre. Ce film-ci n'est pas prétexte à caricature, mais sert à poser sans manichéisme de belles questions telles que : qu'est-ce qu'être père ? Que transmet-on à ses enfants ? Qu'est-ce que réussir dans la vie ? et tout cela sans réponses trop simples en noir ou blanc.

Film japonais de Hirokazu Kore-Eda, Prix du Jury, Cannes 2013.

Les Garçons et Guillaume, à table !

Même si l'on a été rebuté par sa très / trop abondante promotion, ce film mérite d'être vu pour tout ce qu'il évoque derrière le rire inévitable d'une dérision tendre/amère : l'amour d'identification des enfants, la sensibilité aux paroles maladroites de parents sincères mais désarçonnés, la difficulté à trouver sa place dans une fratrie, autant que dans un certain style d'éducation...

Film français de Guillaume Gallienne
Prix du Meilleur Film et prix SACD, Quinzaine des réalisateurs. Cannes 2013.

Mireille Nicault

Famille ? Quelle famille ?

Tantôt “je”, tantôt “nous”, entretien avec un couple sur la vie de famille...

Il y a la famille selon la norme...

La première difficulté qui nous vient à l’esprit est l’impression d’éduquer les enfants hors d’une “norme” apparente de la société. Nous avons été parents plus tard que la moyenne. On ne doit sûrement pas être parents de la même manière. Nous avons d’abord avancé dans notre vie professionnelle, avant d’avoir des enfants. Mais peut-être y aura-t-il de plus en plus de couples qui vivront cela...

Dans nos exigences pour nous et nos enfants, qu’est-ce que nous privilégions ? Par exemple, nous nous battons pour éviter l’invasion des écrans dans la maison, et il n’est pas toujours facile de rester ferme. Chez nous, si la télé est allumée, on la regarde, ce n’est pas un fond sonore. Il faut se battre pour apprendre aux enfants qu’on peut faire autre chose. D’abord, ils râlent, puis au bout de 20 minutes, ils trouvent quelque chose, ils sont suffisamment créatifs. Ce qui est regrettable à propos de créativité, c’est que cette télé ne leur offre pas toujours des animateurs d’émission “en chair et en os” et se contente souvent de déverser des films tout prêts. Lien de cause à effet peut-être, on les couche tôt aussi... Est-ce hors norme ? Mais il faut dire que c’est ce qui nous permet de bosser après pour préparer nos cours !

Nous avons commencé par être un foyer sans télé, mais on ne peut leur faire ignorer la technique, pour eux et pour le lien avec leurs copains. Pourtant, depuis trois jours que nos garçons sont en vacances, ils lâchent des réflexions issues de la récré très impressionnantes : une sorte de florilège des répliques jeunes cultes de la télé. Je suis dérangée par la façon dont ils se parlent, le ton agressif qui est utilisé.

Nous avons ainsi parfois le sentiment d’être hors norme lors des anniversaires d’enfants : certains parents en font beaucoup trop. Ils n’arrivent pas à concevoir qu’on ne puisse apporter quelque chose. Ou bien, on voit arriver des cadeaux totalement disproportionnés ! Face à ce risque d’inflation, notre “tarif”, c’est une revue Bayard-Presse tout simplement. En fait, ce sont les adultes qui se prennent au jeu de cette émulation à la consommation, qui transforment l’enfant. Mais nous avons

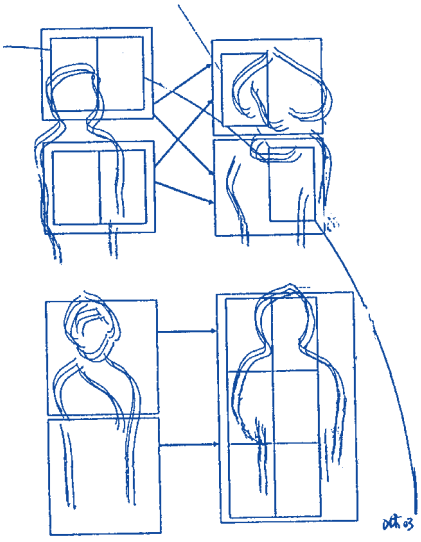

aussi appris à être tolérants pour les parents qui organisent l’anniversaire dans un parc ou local payant de jeux, car il est vrai que tout le monde ne peut pas inviter chez soi.

Puis en dehors de la maison...

Nous avons eu un problème à propos de “la maîtresse du vendredi” – celle qui remplace le directeur dans sa décharge. Elle se sert de son téléphone portable en cours, et répond constamment aux appels. Notre fils (en CM) revenait très en colère, survolté. Les gosses de la classe ont ainsi eu droit aux appels du garage, et ont “bénéficié” des cris de la maîtresse du style “Taisez-vous, je n’entends rien !”. Notre fils l’a vue aussi aller sur Facebook... Pour la première fois, on s’est donc mêlé de la scolarité de notre enfant, en saisissant une occasion à la sortie de la classe pour mentionner – sans témoins – ce problème auprès de l’enseignante. D’autres parents sont aussi intervenus à ce sujet à une réunion de rentrée entre parents et instituteur. Depuis, elle a reproché aux enfants de raconter trop de choses à la maison, mais les appels téléphoniques se sont espacés puis arrêtés. L’institutrice ne devrait-elle pas être un modèle pour nos enfants ?

Je connais une collègue qui a eu des reproches de ses filles par rapport à son trop de rigueur morale. Mais c’est quand même important de se placer en modèle : des gens qui ne sont pas fiables, on en souffre...

Nous jonglons avec les activités de nos enfants. Partout : caté, sport, on a besoin de notre investissement. Ainsi, pour le sport, on ne peut s’entraîner sans jouer, ce qui signifie la présence aux matchs en s’organisant avec d’autres parents pour faire les trajets, et en assumant la responsabilité de la salle et du match.

Par contre, on ne peut bien sûr rajouter un cours de musique à cette panoplie… Deux, trois instruments qui traînent à la maison seraient préférables.

Nous pensons que c'est important qu'il y ait des moments partagés avec nos enfants. C'est un accompagnement. Nous nous sommes aussi impliqués, il est vrai, pour savoir ce qu'ils font, avoir un œil sur leurs activités : voir l'atmosphère du groupe, vérifier qu'en sport on ne leur mette pas trop la pression.

De fait, le samedi, est "la journée des enfants", et nous y consacrons aussi certains mercredis. Il y a toute une logistique à suivre pour les repas, par exemple. Du coup, pour se détendre, on n'a pas follement envie de se mettre une autre pression. Il y a bien longtemps que nous ne sommes pas allés au cinéma… Cette année, pour la première fois, on arrive à se bloquer un créneau piscine pour l'un / gym pour l'autre, en "travaillant en équipe", c'est-à-dire en organisant une alternance. Cela a fait drôle aussi au départ, de se bloquer une activité pour soi. Cela faisait "égoïste". Mais c'est tellement bien de faire quelque chose sans y avoir une responsabilité !

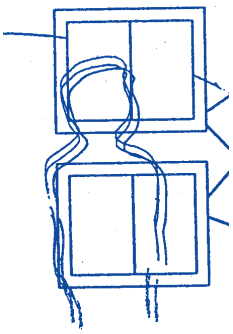

On dit que ce sont toujours les mêmes qui s'engagent, ce n'est pas si sûr vu le nombre d'adultes que nous rencontrons.

La famille selon l'Église…

Ce qui m'agace, c'est l'Église qui encense "la famille"… Une Église qui met un schéma artificiel au-dessus de nous. De la souplesse ou du doigté ne gâcherait rien. Ainsi on a connu les messes "des familles"… Une préférence inutile pour la famille, voire douloureuse à l'encontre des célibataires, alors qu'en même temps on demande énormément à ces derniers ! On se retrouve encore face à des schémas mentaux loin d'être assez ouverts. La catéchèse ne semble parfois faite que pour faire venir les enfants à la messe, et l'on s'interroge sur son manque de profondeur. On leur parle de Dieu le Père, mais il n'est pas sûr que notre enfant ait conscience par exemple qu'il y a une Alliance, c'est-à-dire quelqu'un à ses côtés dans la transcendance. C'est comme si l'Église se raccrochait à la famille pour exister le dimanche. Et donc si l'enfant ne vient pas à la messe, c'est "raté". Pourtant, s'il fait son "bon samaritain" ailleurs ce jour-là, c'est peut-être encore mieux…

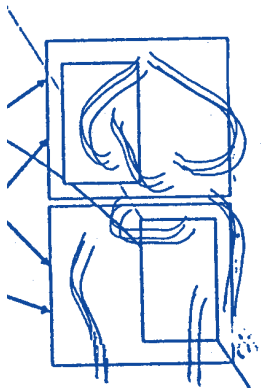

J'ai entendu récemment la réflexion "La famille, en ce moment, elle a bien besoin qu'on la défende"… La famille, c'est une des valeurs de la société Mais quelle famille ? Celle qui rend égoïste ? La "famille refuge"… Oui, mais refuge de quoi, de qui ? Il y a des gens qui vivent en couple et en famille de manière égoïste.

La famille aidée par l'État

Au plan politique, on n'a pas à se plaindre en tant que classes moyennes. Je suis même choqué qu'on ne paye pas plus d'impôts. Avons-nous vraiment besoin du peu d'allocations familiales qu'on reçoit ? Il est vrai qu'avec nos 10 ans de plus que le parent moyen, nous avons des moyens financiers plus élevés que l'ensemble. Et le temps partiel pour l'un des deux est vivable, vu notre place dans la carrière. Nous avons du mal à entrer dans le schéma d'un État nataliste favorisant systématiquement toutes les familles sans discrimination.

En tant que père, j'ai toujours pris mes congés parentaux sans problème, cela a plutôt été bien perçu. Peut-être que tous ne savent pas qu'on peut prendre congé quand on le veut, décaler ce congé par rapport à la naissance. Cela peut très bien se faire, par exemple, à la reprise du travail par la mère.

Ce que nous avons beaucoup apprécié dans le service public, c'est la PMI quand les enfants étaient tout petits. Nous détonions un peu de fait, mais nous arrivions là de notre plein gré ! Les enfants ont aussi eu la chance de fréquenter une crèche familiale, dont les tarifs étaient indexés selon les revenus. Après ce début de vie collective, aucun n'a été gêné par son entrée à l'école maternelle.

La famille élargie...

Les grands-parents profitent-ils de leurs petits-enfants ? L'un des deux grands-pères a été interrogé sur ses souvenirs, enregistrés sur un dictaphone ; puis tout a été tapé et donné à tous ses petits-enfants. Il en a été touché. La filiation existe par le séjour chez eux, le lien provoqué par les anecdotes qu'ils racontent. Mais c'est un manque d'avoir les grands-parents loin. Et cela nous dépannerait parfois ! Cependant, on nous a déjà fait la remarque : "Vous pouvez aller voir vos vieux parents puisque vous avez les vacances scolaires". Les cousins, cela compte aussi beaucoup.

Et puis, il y a la famille comme lieu d'étonnement. Entre frères et sœurs adultes, entre générations, les relations sont parfois loin d'être idylliques. Et pourtant, rien n'est figé, tout peut recommencer un jour en dépit des brouilles. Les enfants y aident beaucoup par leur spontanéité.

Notes prises par Mireille Nicault

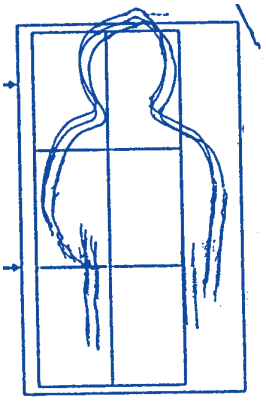

Après le Café des parents, voici le Relais des parents

À Pantin, la Maison des parents ayant dû fermer ses portes faute de financements à la hauteur de ses besoins, la municipalité avait ouvert le Café des parents. Devant le nombre croissant des personnes le fréquentant, il a fallu repenser ce lieu d'accueil et depuis plus de six mois le Relais des parents fonctionne dans des locaux adaptés, en rez-de-chaussée d'un immeuble réhabilité.

La mission de ce Relais est d'accompagner les parents dans leur rôle de premiers éducateurs quel que soit l'âge de leurs enfants. Il est ouvert également à ceux qui partagent la fonction éducative : conjoint, grands-parents, beaux-parents...

C'est un lieu de soutien dans les moments difficiles pour retrouver de la confiance dans ses compétences éducatives et son rôle de parent. C'est aussi un lieu ressource où l'on peut s'informer pour avoir des repères éducatifs et des connaissances sur le développement de l'enfant et de l'adolescent.

Afin que tout le monde s'y sente à l'aise, le lieu est convivial ; on peut y partager ses expériences avec d'autres parents ou proposer des thèmes d'échange. Les personnes qui animent le Relais sont des professionnels de la famille : trois psychologues, dont le responsable, et un juriste spécialisé en droit de la famille.

Le Relais propose des entretiens confidentiels, pour qu'un parent ne reste pas seul face à ses inquiétudes, des rencontres autour d'un thème, animées par des membres de l'équipe, parfois en partenariat avec d'autres professionnels pour approfondir la réflexion, enfin des groupes d'échanges entre parents pour avancer ensemble autour d'une situation commune. Le Relais est là pour soutenir l'exercice de l'autorité parentale par l'accès au droit.

Quelques exemples de thèmes abordés récemment : soins au tout-petit, mémoire d'un bébé, quand mon ado dépasse les limites, rivalité entre frères et sœurs, apprivoiser les écrans et grandir, comment utiliser ces outils sans excès ?

Ouvert du mardi au samedi, le Relais des parents est un lieu adapté à l'écoute de la situation de chacun. Une heureuse et précieuse initiative de la ville.

Propos de Catherine Ketler, recueillis par Chantal Guilbaud (Seine-Saint-Denis)

SOS Villages d'Enfants : pour le droit des enfants à vivre en famille

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) affirme que *"l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension".* SOS Villages d'Enfants International met tout en œuvre pour que chaque enfant puisse grandir dans un tel environnement, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans un village d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon.

En France, SOS Villages d'Enfants intervient essentiellement dans le cadre du placement des mineurs en danger dans leur milieu familial et assure leur droit à bénéficier d'une protection de remplacement énoncé dans la CIDE (article 20). Elle défend l'idée *"qu'un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et s'il peut aimer en retour".* Parce que seule une belle enfance donne de belles personnes...

Le maintien des liens fraternels

SOS Villages d'Enfants offre aux enfants placés l'opportunité de continuer à vivre avec leurs frères et sœurs, lorsque cela est possible. Le maintien des liens fraternels pour les enfants placés illustre la volonté de l'association de positionner la sécurité affective au centre de la prise en charge, et de leur offrir tous les moments qui font une vraie vie d'enfant.

La fratrie est considérée comme une ressource pour l'enfant. Cette conviction prend appui sur les fonctions des relations fraternelles décrites par la communauté scientifique : la fonction d'attachement et de sécurité, la fonction de suppléance familiale, la fonction d'apprentissage des rôles sociaux. Réunis et accueillis au sein d'un village SOS, frères et sœurs partagent leur quotidien et tissent le fil d'une nouvelle vie. Ce lien fraternel, souvent la seule attache qu'il leur reste, est indispensable à leur reconstruction et à leur développement.

Le choix d'un cadre de vie stable pour les enfants se fonde sur la conviction qu'une relation durable avec un adulte de référence (l'éducatrice familiale ou "mère SOS") est nécessaire au développement de l'enfant. La longue durée de prise en charge qui caractérise la plupart des situations relevant d'un village d'enfants SOS permet l'évolution des relations fraternelles comme le développement personnel de l'enfant.

Le maintien des liens avec la famille est également essentiel dans l'intérêt de l'enfant : le placement n'est bénéfique pour l'enfant et pour ses parents que si un véritable travail est conduit en parallèle sur la dynamique familiale. Le travail avec les familles est renforcé par la remobilisation des parents dans l'éducation de leurs enfants et leur autonomisation progressive, dans la perspective d'un possible retour à domicile de la fratrie.

Inscrire dans le droit international la non-séparation des frères et sœurs en cas de placement

En France, le principe général de non séparation des frères et sœurs a été inscrit dans le droit dès 1996 (articles 371-5 et 371-7 du code civil) et a été renforcé en 2007 (loi de protection de l'enfance). Depuis sa création, SOS Villages d'Enfants a fait du regroupement des fratries une spécificité inscrite dans ses statuts. Aujourd'hui, elle souhaite que le caractère essentiel des liens de la fratrie soit également inscrit dans le droit international. C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants milite pour l'inscription dans le droit international d'un article rédigé par des jeunes issus de villages SOS sur l'importance des liens fraternels en cas de placement. Plusieurs actions de sensibilisation ont été entreprises par l'organisation à cette fin. Il y a quelques mois par exemple, plusieurs milliers d'écoliers ont travaillé sur le thème de la richesse des liens de la fratrie en préparant des dessins, textes et photos qui accompagnent le projet. SOS Villages d'Enfants saisit ainsi une formidable opportunité de faire entendre sa voix, et d'offrir à des frères et sœurs, partout dans le monde, le bonheur de partager la même enfance.

Assia Sadaoui

Créée en 1956, SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle est membre du Comité de la Charte du don en confiance.
Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, présente dans 133 pays, qui bénéficie d'un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.
Pour en savoir plus : www.sosve.org
Pour consulter les "Cahiers de SOS Villages d'Enfants" 2012, "Parce que nous sommes sœurs et frères. Les relations fraternelles pendant le placement" : rubrique Médiathèque.

Familles

Elisabeth est conseillère conjugale depuis huit ans. Elle travaille dans ce cadre pour une association d'utilité publique et reconnue par les évêques de France. Mais elle s'appuie également sur une formation initiale de sage-femme, ce qui lui fait dire : "*dans mon travail actuel, c'est comme si je continuais à accueillir des naissances (voire des naissances à soi-même)*".

Voici un compte rendu de son intervention de novembre 2012 à la rencontre "Mouvements 37" du diocèse de Tours.

La famille est le premier lieu d'intégration sociale, une communauté de vie, où les fondements de la vie sociale des enfants s'établissent : estime de soi, altérité… C'est aussi un lieu de formation continue parce qu'on n'y a jamais fini d'explorer le relationnel. Parce que c'est un lieu que l'on n'a pas choisi, il faut parfois de l'ingéniosité et de l'espérance pour la maintenir. On y apprend à travailler en équipe, à gérer les conflits. De nos jours, c'est aussi un refuge, avec le risque d'un trop fort investissement.

La communication

On a tous besoin d'aimer et d'entrer en relation avec les autres. Quels moyens mettre en œuvre pour mieux communiquer ?

Tout d'abord ***écouter***, à différencier d'***entendre***. C'est se mettre sur la longueur d'onde de l'autre, également décoder ses sentiments et les accueillir. Un exemple : c'est savoir ce qui est important pour l'enfant quand il est en ligne sur Internet et qu'on veut l'interrompre. Et si ce qu'il faisait était valorisant, parce que cela le met en lien ? (car c'est parfois l'opposé de l'école, où on est mal intégré). Donc, attention à la façon dont on interrompt le jeu d'équipe, sur le net comme sur un stade.

C'est aussi ***parler de préférence en tant que "je"***, non pour être le centre du monde, mais pour dire d'où l'on parle. Ainsi il y a problème quand le "nous" phagocyte les couples qui n'existent plus en "je". Dire ce qu'on ressent ne peut être mis en question, il ne doit pas y avoir de jugement.

En même temps, il est nécessaire de savoir dépasser le ressenti pour se déplacer vers **l'autre**. Il est aussi important d'intégrer l'apport de paroles valorisantes, facteurs de croissance. Pointer les erreurs – pourquoi pas ? – mais sans oublier de valoriser : pour que 20 % de critiques soient acceptées, il faut 80 % de valorisant. De plus, le ***ton*** employé est plus clair que l'écrit. Enfin, dans une demande, la question peut parfois vouloir dire autre chose que les mots seuls (sous-texte) : à chacun de savoir faire préciser la question.

Le pardon est aussi extrêmement important. Il ne se décrète pas, mais se vit et se reçoit. Si on va trop vite, pour un enfant le pardon n'a pas de sens. C'est important de savoir différencier l'acte de la personne. Également de savoir revenir, une fois le calme rétabli, et s'excuser sur la forme, y compris en tant qu'adulte. Peut-on tout pardonner ? Nous sommes tous appelés à cheminer, parfois le chemin est un peu long, parfois on n'arrive pas à trouver un chemin de paix.

Il faut aussi de la ***disponibilité*** pour le dialogue. Il vaut mieux ne pas laisser quelque chose d'important en suspens. Pour cela, les femmes ont à apprendre à se consacrer pleinement à ce qu'elles font sur le moment.

La congruence/cohérence : nous ne sommes pas parfaits, tant mieux. C'est ainsi que les enfants pourront faire mieux que nous et nous dépasser. Mais pour cela, il leur faut de la sécurité : or 80 % de notre communication est non verbale. Il ne s'agit pas d'être parfait ou imparfait, mais d'être en accord total avec soi-même, d'être ajusté pleinement dans tout ce que nous sommes. C'est un niveau au-dessus de la cohérence, qui n'est déjà pas si mal ! …

Comment je dis à l'autre que je l'aime ?

Aimer, c'est 1/ ce qui est de l'ordre du sentiment (amoureux…), et 2/ ce qui est de l'ordre de la volonté (quand les années passent…). C'est parfois facile, parfois il y a des efforts à faire. Ce n'est pas simple à certaines périodes de la vie de se le dire, il y a des pudeurs, mais ne pas oublier que l'autre peut aussi avoir besoin de l'entendre, que c'est vital. Il est parfois nécessaire de savoir décoder le message de l'autre, de décrypter. Qu'est-ce qui nous empêche de faire des cadeaux d'amour à l'autre ? Évitons de nous enfermer dans un seul langage. Il y a différents langages de l'amour selon les personnalités et les moments : les cadeaux, les services rendus, les paroles valorisantes, les moments de qualité, les contacts physiques. N'hésitons pas à chercher ce qui nous nourrit.

Les conflits

Avoir une capacité d'écoute : une telle habileté ne saurait être intuitive, elle se forme, s'éduque. On apprend à savoir reconnaître, repérer les signaux d'alerte. La violence n'est jamais constructrice, mais le conflit peut être une chance pour la relation, même si ce n'est pas agréable, si c'est douloureux. Il permet la vie, le dynamisme. Si l'on ne risque rien on n'a rien ; risquer, c'est oser (dire…). Bref, mon propos est qu'il ne faut pas avoir peur du conflit en tant que tel, mais de favoriser le mouvement des personnes, qui passe parfois par le conflit, d'oser dire, de préférence avec bienveillance !

La société actuelle ne facilite pas la tâche éducative des parents (exemple : portables des enfants sonnant à toute heure du jour et de la nuit à cause des appels des copains…). Il y a une angoisse due à l'hyper-puissance des outils de communication : on appelle "extimité" le fait qu'une partie des jeunes affichent leur intimité à l'extérieur (images et blogs sur le net…). L'accès au porno est aisé. Donc, en famille, il est important d'avoir mis des images et des concepts positifs sur la sexualité (puisque, de fait, 80 % des 15/17 ans ont vu des images pornos). Dans ce registre, à nous d'agir.

Les ordinateurs sont chronophages. Il est difficile de dire non. Mais il faut veiller à avoir d'autres lieux de vie. Par exemple, on dit : "Arrête parce que ça m'agace !" mais que propose t-on à la place ? Les nouvelles technologies apportent l'immédiateté, mais aussi une grande chance : la possibilité de garder des liens, des contacts, avec cependant le risque du "cordon parental pas coupé". Réfléchissons à cette opportunité : comment un enfant peut-il inviter un adulte à le rejoindre devant l'ordinateur, et lui transmettre sa connaissance informatique ? Pour le couple également, l'outil Internet peut compliquer la vie : parfois il s'invite au lit, ou dans une relation extra-conjugale. Il peut devenir un risque d'addiction, de déséquilibre ; il est parfois facile de s'embarquer dans un truc dont on ne sait où il vous mène.

La communication en famille se fait avec bienveillance et doit tenir compte de l'âge. Personne ne choisit sa famille, ce sont nos enfants qui nous font devenir parents, personne n'est tout-puissant, mais les parents ne sont pas tout seuls non plus.

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible (Saint-Exupéry).

Notes de Mireille Nicault

Portraits de migrants

Faisant régulièrement des animations de pratique artistique dans un foyer de demandeurs d'asile, j'ai rencontré plusieurs familles immigrées ; je vais tenter de faire leur portrait et de relever les difficultés mais aussi les sources d'espoir rencontrées en France.

Moi dans ma famille :

Halile est Albanaise venant d'un petit village de 900 maisons. Elle y menait plusieurs occupations :

- Agricultrice avec la production de lait et de fromages de ses vaches, qu'elle vendait au marché, pendant les six mois de bonne saison ; elle produisait aussi des fruits.
- Aide-cuisinière dans un restaurant les week-ends et à l'occasion de fêtes.
- Couturière pour sa famille, essentiellement pendant les six mois d'hiver.

Esther est Congolaise, divorcée ; dans son village elle vendait des chaussures et des vêtements en faisant les marchés, le porte à porte, le relais par téléphone fixe ou mobile.

Eka est Géorgienne et n'a jamais travaillé, mais *"j'aimerais être coiffeuse, lorsque j'aurai mes papiers et que je pourrai travailler en France"*.

Moi dans ma famille élargie :

Halile est venue ici avec un époux, Gimi, qui travaillait en Grèce dans une fabrique de vitres puis de céramique, et une pizzéria. Ils ont deux enfants : G.(13 ans), collégien dans une classe d'adaptation, et M. (7 ans) qui fréquente l'école primaire.

Esther est venue ici avec ses trois plus jeunes enfants : B. (10 ans), D. (9 ans), et R.-M. (5 ans). Deux grands adolescents sont restés au Congo chez les grands-parents maternels (17 et 16 ans).

Eka a perdu une grande partie de sa famille : son père, sa mère , son frère. Elle vit ici avec sa fille de 11 ans.

Quitter un pays et une vie professionnelle :

Halile : "Mes contacts avec ma famille laissée là-bas sont importants. Mais nous nous sommes bien adaptés en France, les enfants aussi. Nous sommes quand même loin des grands-parents et ils s'ennuient de leurs petits-enfants".

Esther : *"Ça me manque de ne plus travailler, on s'ennuie ici, car on attend toujours la suite... Ici depuis quatre ans, toujours sans papiers et sans réponses"*.

Eka a quitté le foyer (tous ses anciens amis sont partis) pour un appartement proche. *"Si je reste en France, c'est pour ma fille, pour lui donner un avenir meilleur. J'ai travaillé comme bénévole à la maison de retraite, mais c'était très dur psychologiquement et je suis fatiguée"*.

Des apprentissages difficiles :

- L'apprentissage de la langue nécessite de longues heures de formation en tous genres (pôle emploi, à partir de bénévoles). *"En participant aux animations du foyer, cela permet de parler en français"* nous dit **Halile**. **Esther** n'a pas eu ce problème car, venant du Congo Belge, les cours principaux étaient en français, bien qu'il y ait beaucoup de dialectes dans son village. **Eka** rencontre d'autres migrants grâce aux activités de "la pastorale des migrants".
- Le désœuvrement est cité souvent comme une grande source de souffrance.

Halile : *"De rester là, à attendre c'est long"*.

Esther : *"Je reste toujours dans la chambre afin de respecter le territoire de l'autre. J'aime lire, mais j'aimerais aussi écrire"*.

Eka : *" C'est très difficile de s'intégrer, nous n'avons pas tous la même culture, il y a beaucoup trop de différentes manières de vivre d'une famille à l'autre"*.

- La précarité (peu de revenu : 400 € par mois pour quatre personnes) ne permet que des repas frugaux et des dépenses modestes.

Des signes d'espérance :

Des religions diverses, mais qui sont un soutien dans les moments difficiles.

- **Halile** : *"Je suis musulmane, je fais ma prière à la maison et j'essaie de prendre la vie comme elle vient"*.
- **Esther** est pentecôtiste : *"Lorsque ça va mal, je dis : 'à la grâce de Dieu', Dieu qui doit nous aider... Lorsque j'aurai mes papiers, je souhaiterais que mes grands garçons viennent ici car ils embêtent ma mère, et je voudrais qu'ils sachent que je ne les ai pas abandonnés"*.
- **Eka** est orthodoxe, mais rejoint régulièrement dans des réunions des chrétiens de la Pastorale des migrants. *"Cela permet d'oublier les problèmes pour un moment"*, conclut-elle.

Nicole Morin
Octobre 2013

Des mutations entamées de longue date...

Le Pacs a été créé en 1999. Dix ans plus tard, on a estimé à 1,2 million le nombre de Français pacsés. Ce nombre s'est petit à petit approché de celui des mariages : 270 000 en 2009 pour environ 180 000 Pacs.

Le couple demeure la norme, mais c'est dès les années 1960-1970 que se sont amorcés l'affaiblissement du mariage, la percée de l'union libre et la progression du divorce. C'est en 1972, en pleine effervescence post-Mai 1968, que le mariage a atteint son apogée en France. L'allongement des études et les difficultés d'insertion dans l'emploi et d'accession au logement sont des facteurs retardant la formation des unions. Mais le couple appartenant pour beaucoup à la sphère privée, de plus en plus de partenaires n'estiment plus nécessaire d'officialiser leur union, et désormais les premiers enfants naissent le plus souvent de couples non mariés. Cette évolution des normes, autant que le rééquilibrage des rôles entre hommes et femmes, s'est amorcée dès les années 1950 avec la poussée de la scolarisation des jeunes filles.

Par sa souplesse d'enregistrement autant que de dissolution, le Pacs séduit à la fois ceux qui sont très réservés par rapport au mariage et ceux qui veulent s'engager avant, éventuellement, de se marier plus tard. Il offre l'accès à des droits tels que l'imposition commune ou le rapprochement de conjoints dans la fonction publique.

La grande progression des divorces remonte aux années 1970. Les données, stabilisées depuis la fin des années 1980, sont reparties à la hausse depuis 2002. L'autonomie financière permise par une activité rémunérée indépendante du partenaire rend moins difficiles les ruptures. C'est en 1975 qu'est introduite la possibilité de divorcer "par consentement mutuel", sans avoir forcément à invoquer une faute de l'autre.

Si l'on additionne Pacs et mariages, pas moins de 450 000 couples se sont unis officiellement en 2008, contre 300 000 en 2001. Etudes longues, marché du travail, problèmes de logement et recompositions familiales ont accru la proportion de personnes vivant seules à un moment donné : 14 % de la population, le double du niveau observé à la fin des années 60. Mais seule une petite fraction des adultes reste dans ce cas tout au long de la vie.

Le couple nouveau ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement radical de la distribution des rôles dans la sphère domestique. Le taux de pauvreté des familles monoparentales atteint 20 %, presque quatre fois plus que celui de la moyenne des couples.

Informations reprises d'un un article plus complet de 2009, rédigé par Louis Maurin dans le magazine Alternatives Économiques *(n° 285, novembre 2009).*

Selon l'Insee (octobre 2013), 11 % des moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée ; 71 % vivent dans une famille "traditionnelle" avec leurs deux parents ; près de 18 % vivent dans une famille monoparentale.

Chiffres publiés avec plus de détails dans le numéro de Décembre 2013 d'Alternatives Economiques (p. 51), ainsi que le pourcentage suivant : 21 %, proportion d'hommes de 41 à 45 ans n'ayant pas eu d'enfant, selon l'enquête Famille 2011 de l'Insee (p. 16)

Paroles de frères

Qu'est-ce que la *fraternité* ? Trois jeunes gens aujourd'hui âgés de 32, 26 et 20 ans l'évoquent chacun de son côté (ils n'ont pris connaissance du texte/témoignage des autres qu'après). Ils ont vécu toute leur enfance ensemble, dans une famille recomposée, au sein du même foyer.

[A…, 32 ans]

J'ai découvert ce qu'est "être frère" en deux étapes : j'ai longtemps vécu seul avec mon père divorcé, et très peu connu ma mère biologique. Lorsque mon père et sa seconde femme (elle aussi divorcée, avec un très jeune fils, B…) ont emménagé ensemble, j'avais 9 ans, j'ai donc découvert ce "petit frère" qui avait 3 ans. **Pour lui, j'ai appris le partage** : partage des parents, partage de mon espace d'enfant unique. En effet, le premier enfant n'est plus le seul centre d'intérêt des parents à l'arrivée du second. Il faut donc apprendre et surtout comprendre que les parents peuvent aimer deux enfants sans retirer l'amour au premier. C'est une étape que nous avons (B… et moi) dû franchir de façon similaire tous les deux (lui aussi avait surtout vécu seul avec sa mère). Avec l'arrivée de B…, j'ai également découvert un camarade de jeu, de bêtises, de bagarre. À deux, les jeux sont plus amusants, et pour les bêtises, ça fait un public…!

La deuxième étape dans l'apprentissage du rôle de frère, fut la naissance de mon second frère (C…) quelques années plus tard. Cette étape fut beaucoup plus difficile pour moi. À l'époque, j'avais bien compris que mes parents pouvaient partager leur amour entre deux enfants, mais à l'arrivée d'un troisième, que se passerait-il ? Y aurait-il encore assez d'amour pour les deux premiers ? Jusqu'à sa naissance, j'étais inquiet, très soucieux de savoir quelle serait ma nouvelle place. Une fois C… arrivé, j'ai très vite trouvé mon rôle et ma place : du fait des 12 années d'écart entre lui et moi, **je me suis occupé du bébé un peu comme une nounou**. En effet, les centres d'intérêt de son âge n'étaient plus vraiment du mien. Cette période m'a appris à m'occuper d'un nourrisson et m'a été très utile, une fois jeune père.

C'est donc via ces deux étapes que j'ai appris, ou plutôt que mes frères m'ont appris à être et à me positionner en tant que "frère aîné", moi qui suis resté enfant unique jusqu'à 8-9 ans.

Depuis que je suis parti de chez mes parents, et que je me suis marié, les relations avec mes frères ont quelque peu changé. Nous nous voyons moins, mais je prends toujours autant de plaisir à discuter, partager de bons moments avec eux et à me souvenir de l'époque où nous étions tous ensemble "à la maison".

[B…, 26 ans]

Qu'est-ce que mes frères m'apportent, me demande-t-on ; le genre de questions auxquelles je n'ai jamais réfléchi. C'est tellement naturel un frère, c'est là depuis longtemps, ça fait partie des meubles ! Bon, heureusement pour moi qu'on n'est pas "obligé" de les aimer (surtout les benjamins ☺), mais c'est vrai qu'il y a un lien spécial. Le genre de lien qui se crée quand on lutte ensemble contre la tyrannie parentale (obtenir la permission de minuit et un argent de poche qui suit le cours de l'inflation sont luttes sociales de tous les jours, chaque jeune est un révolutionnaire par nécessité ☺). Le genre de lien qui se crée quand une personne vous connaît depuis si longtemps qu'on ne s'en souvient plus, s'inquiète pour vous, rit avec vous, fait des bêtises avec vous, se dispute avec vous… Je vais essayer de parler de ma perception de mes frères, comment je les ai vus et comment je les vois.

Être frères, cela n'a rien à voir avec le sang, et je suis bien placé pour le dire : je n'ai aucun lien de sang avec mon grand frère (remariage de nos deux parents), et un lien maternel uniquement avec le petit. Non, **être frère, c'est un état d'esprit**. Je pense que c'est pour ça qu'il existe et a existé des fraternités religieuses, qui voulaient établir de semblables liens entre leurs membres. Et comme je suis le grand perdant de la fratrie (être le cadet, c'est terrible : on doit se battre pour montrer qu'on est meilleur que l'aîné, alors

qu'on voit le benjamin être le petit chouchou), je vais pouvoir parler des deux côtés.

Être le petit frère c'est à la fois être soutenu et écrasé par le grand frère. Le grand frère est toujours un modèle, que ce soit en pour ou en contre. C'est un peu l'étalon à partir duquel on se jauge et évidemment on a tendance au début (surtout si la différence d'âge est importante) à se sentir insignifiant à côté de lui (moins grand, moins fort, moins bon dans les matières scolaires, moins de permissions...). Bon, je dois avouer que la crise d'adolescence du mien a un peu écorné cette image de modèle positif : j'ai aussi vu ce que je ne voulais pas faire/devenir. Mais il a été pendant longtemps une référence incontournable dans ma vie. Le grand frère est un soutien, il ne nous dénonce pas aux parents, il aide pour les devoirs, il rend service, il donne des conseils, on peut parler avec lui de choses qu'on aurait honte de dire à d'autres... C'est celui qui vous passe une bouteille pour vos premières soirées arrosées, c'est celui qui vous fait découvrir pas mal de choses, musiques, films, livres... On aime ou pas, mais ces découvertes et finalement ce grand frère aident à se construire. Bref, le "grand frère", c'est le type qu'on aime bien, qu'on jalouse un peu, et surtout à qui l'on fait confiance. Je vais le voir de temps en temps, seul ou en famille. On discute d'un peu tout, j'écoute toujours ses avis mais on a désormais des vies différentes.

Et puis j'ai pu expérimenter cela moi-même : à six ans, je suis devenu un grand frère. Bon, passé la première déception (C... ne savait toujours pas jouer aux billes ni au Lego à l'âge de 3 mois, le nul), il se passe des choses. **On se sent des responsabilités envers son petit frère**. D'abord parce que les parents en donnent (*"surveille ton petit frère !"*), du coup on est fier, on fait attention et on couve un peu le 'petit'. Et puis après, **on veut l'impressionner, lui rendre la confiance qu'il nous donne**. Et voir les yeux qu'il fait quand on lui fait découvrir des choses, quand il sourit parce qu'on l'a aidé à finir un devoir de maths... Tout ça reste dans un coin du cœur. Finalement la relation est moins complexe avec un petit frère : ce n'est pas toujours l'amour fou, mais s'il a besoin de moi je serai là. Parce que ce sera toujours mon petit frère. Pour le moment nous cohabitons de manière un peu forcée chez les parents, et nos relations ont changé : désormais c'est lui qui me fait découvrir des musiques, des films... Nos goûts sont différents mais cela reste sympa.

C..., 20 ans]

"On choisit ses amis, mais rarement sa famille" chantait Renaud.

En effet, ma famille et moi nous ne partageons pas toujours les mêmes goûts ou les mêmes idées. Particulièrement avec mes deux grands frères, nous avons toujours été assez différents : nous n'écoutons pas la même musique, n'avons pas les mêmes goûts vestimentaires, ni les mêmes loisirs. Cependant nous avons grandi et joué ensemble, et avons reçu de nos parents la même éducation ; et **un lien très fort nous a toujours unis**, celui de la fraternité. Je sais qu'en cas de "coup dur" **je peux tout le temps compter sur eux** ; par exemple, lors d'une soirée, je me suis retrouvé à Paris dans un état d'ébriété avancée ; j'ai appelé B... sur son portable, à 2 heures du matin : il est venu me chercher de banlieue et m'a ramené ! Il ne m'a pas fait la morale, et il n'a rien dit à nos parents, qui l'ont appris plus tard...

J'avoue être parfois agacé par le caractère de B..., ne pas toujours apprécier sa présence (il est revenu vivre chez nos parents de façon temporaire) ni son comportement ; pourtant, lorsqu'il est parti à 18 ans faire des études, je me suis retrouvé seul "enfant" (de 12 ans) à la maison et là, cela me manquait de ne plus avoir personne avec qui jouer, chahuter, ou avoir des discussions de jeunes. Même s'il y a les parents, ce n'est pas pareil, mon grand frère est beaucoup plus proche de ma génération, ce qui fait qu'il est plus facile de plaisanter avec lui ou de parler de choses de notre âge comme les jeux vidéos, les films de super-héros, ou même simplement nous raconter nos journées, car nos perceptions d'une situation sont finalement assez proches. Bref, fils unique, je n'ai pas trop aimé !

Mes grands frères ont également toujours suscité mon admiration pour leur caractère, leur volonté ou leur réussite, aussi bien dans le travail que dans la vie. Quand j'étais petit, ils me protégeaient, par exemple ils m'ont mis en garde contre certaines choses ; puis ils m'ont fait découvrir des musiques, jeux, films, ou associé à leurs loisirs lorsque j'ai grandi. Ce qui est sûr, c'est qu'ils m'ont aidé à me construire, et que sans eux, je ne serais pas la même personne.

Les trois frères
Île de France

Les 50-60naires : une génération à tout faire

C'est un truisme de dire aujourd'hui que l'amélioration globale des conditions de vie, les progrès de la médecine et des soins ont repoussé l'âge de la vieillesse. J'emploie ce mot à dessein, car il contient une idée d'amoindrissement dans les capacités à avoir une vie active, à pouvoir se mouvoir seul, à vivre seul.

Qui reconnaît dans les grands-parents actuels ceux que nous avons connus nous-mêmes, il y a 60 ans ?

En ces temps de Toussaint et de visites aux défunts de nos familles, j'ai regardé plus attentivement, sans doute parce que je prends conscience que le temps passe pour moi maintenant, les dates inscrites sur la stèle de ma grand-mère maternelle : *"Née en 1909 - décédée en 1974".*

Elle avait 65 ans.

Et moi, je vais en avoir 62...

Elle, elle était voûtée par les années. Les soucis de la vie quotidienne ont pesé lourd sur ses épaules. Elle a élevé une très nombreuse famille : 9 enfants, 3 petits-enfants. Mon grand père est décédé en 1950. Tout entière dans ce rôle de mère et grand-mère, elle prenait peu soin d'elle et il a fallu une chute et une fracture du col du fémur pour qu'on apprenne qu'elle était diabétique. Qu'est-ce qui l'a emportée ? La fatigue, la chute, le manque de suivi médical ? Les trois sans doute.

Moi, je suis élue municipale. J'ai de très nombreuses activités. Je cours, j'écris dans des revues, je chante. La retraite n'a pas diminué mon niveau d'activité. J'ai eu quatre enfants et j'ai à présent trois petites-filles. L'image qu'elles doivent avoir de moi, même si je leur parais "vieille", n'a rien à voir avec celle que je garde de ma propre grand-mère.

Les temps ont changé donc. Et chacun d'entre nous peut le constater. Tout va pour le mieux alors ? Pas si sûr ! Si les quinqua - sexagénaires vivent mieux et plus longtemps, ils ont hérité de problèmes spécifiques. En effet, les parents des sexagénaires ont bénéficié eux aussi des progrès en matière de santé, eux aussi vivent plus longtemps. Ils ont maintenant 80 ans et plus. Pour nombre d'entre eux, l'état de santé est devenu précaire. S'ils restent dans leur "chez eux", ils ont toutefois des difficultés à se déplacer. Ils réclament une attention constante, pour l'entretien de leur appartement ou de leur maison, de leur jardin, pour gérer les questions administratives, pour assurer les visites (nombreuses) chez les médecins, bref, pour garantir le quotidien.

Dans le même temps, les sexagénaires découvrent l'art d'être grands-parents. Quelle joie d'accueillir les petits-enfants pour un week-end ou pour les vacances ! Et aussi parfois pour suppléer une nounou défaillante, quand les parents travaillent ou qu'ils ont besoin de se retrouver à deux.

Et les voilà coincés, les sexagénaires, entre des parents vieillissants dépendants et des petits-enfants en plein développement, mais tout aussi dépendants. Mais on leur a appris que tel était leur devoir.

Nous étions quatre enfants à la maison, deux filles, deux garçons. Après le décès de mon père en 2006, ma mère s'est retrouvée à devoir gérer seule sa vie, son temps, ses activités. Les difficultés sont arrivées progressivement.

À peine mon père était-il décédé, que, à une de mes amies de lycée, elle s'est présentée en disant : *"Je suis la fille de Marie-Inès"*. Étonnement de mon amie. Lapsus très révélateur. Depuis, les choses n'ont fait que s'aggraver, non pas qu'elle s'installe dans une démence quelconque, mais ses demandes de présence sont envahissantes. Il est vrai que son audition a faibli et qu'elle a un problème de vision important. Elle se déplace avec difficulté. Jusque-là, j'ai insisté pour qu'elle marche un peu avec les auxiliaires de vie, mais elle a peur de tomber et trouve toutes les raisons pour n'en rien faire. En même temps, elle ne supporte pas de rester seule chez elle. Elle veut être de toutes les fêtes, exprime le désir de faire des sorties, des visites. Par soucis de prestance, elle ne s'aide que d'une canne qu'elle utilise très mal. J'ai suggéré un déambulateur qui lui donne un meilleur appui.

J'accorde beaucoup d'importance à sa vie sociale : je l'emmène à la chorale, à des spectacles, aux goûters organisés par la ville. Et je l'emmène en vacances. Je ne supporte pas l'idée de partir au soleil alors qu'elle reste dans les Ardennes. Cet été, nous sommes allées sur la côte entre Sète et Montpellier. Mais cette fois, ce fut très difficile. Un exemple : alors que je lui propose d'aller sur la plage, elle me répond que ce serait bien si la voiture pouvait l'amener jusqu'au bord de l'eau... Je viens de proposer l'achat d'un fauteuil roulant...

Ma sœur gère le quotidien : les médicaments, les courses. Elle avait pris l'habitude de l'inviter à déjeuner le samedi. Aujourd'hui, elle est dans l'obligation de venir la chercher aussi le dimanche parce que ma mère se plaint d'être seule. Elle a pourtant chaque jour la visite d'une infirmière et par trois fois dans la journée, d'une auxiliaire de vie, le jeudi sa sœur lui rend visite, le lundi, je l'emmène chanter !!!

Peu à peu, ma sœur perd sa propre vie. D'autant plus qu'elle s'occupe à plein temps de ses petits-enfants. Et les choses ne sont pas simples là non plus. Le divorce inattendu d'une fille a laissé trois de ses petits-enfants en grande détresse psychologique. Elle a soutenu à la fois la maman et les enfants, particulièrement l'aîné qui est en conflit avec son père. Chez une autre de ses filles, c'est l'arrivée d'un puis deux enfants suite au décès de leur maman, qui ont perturbé le couple et la famille. Ma sœur se sent concernée par tout ce qui arrive chez ses proches. Chez elle, c'est table ouverte. La maison est toujours pleine.

Mais voilà que surviennent des problèmes de santé chez elle. Son mari a fait un AVC (sans séquelles) en février et la semaine dernière, nouvelle alerte ! Elle se donne sans compter en s'oubliant elle-même. Elle est en train de s'épuiser.

Elle va peut-être suivre mon conseil et s'accorder un peu de temps. *"Le seul moment que j'ai pour moi,* m'a-t-elle dit, *ce sont les séances d'acupuncture au cours desquelles je m'endors"*.

Telle est la situation des sexagénaires d'aujourd'hui.

Ma sœur n'est pas la seule à ressentir cette obligation de tenir les deux bouts de sa chaîne familiale. Dans les couloirs de l'hôpital, j'ai rencontré une de mes cousines qui visitait sa mère (87 ans). Elle aussi se dévoue à sa maman atteinte d'un cancer et de la maladie d'Alzheimer.

Elle aussi a des soucis avec ses petits-enfants. L'un d'eux présente des troubles importants de la conduite et du comportement. Reconnu handicapé, ce petit garçon est scolarisé en établissement spécialisé, mais pendant les vacances, et quand le père est au travail, c'est elle qui le garde. Les parents sont divorcés et le nouveau compagnon de la maman ne veut pas de cet enfant violent.

Ma cousine a une santé très fragile. Mais, elle ne peut pas, à l'instar de ma sœur, laisser les choses en l'état.

L'une comme l'autre, mais combien d'autres encore, sacrifient leur vie au bénéfice de leur parents et de leurs petits enfants. Elles en tirent sans doute du bonheur. Mais pensent-elles que bientôt sonnera leur heure ?

Marie-Inès Silicani
Ardennes

Jeu des

Évangile de Marc 6, 1-6

Jésus est parti pour son pays, et ses disciples le suivent. Le jour du sabbat, il se mit à enseigner dans la synagogue. Les nombreux auditeurs, frappés d'étonnement, disaient : "D'où cela lui vient-il ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et ces grands miracles qui se réalisent par ses mains ? N'est-il pas le charpentier, le fils de Marie, et le frère de Jacques, de José, de Jude et de

Ne va-t-il pas être difficile de faire l'unité dans cette famille de Jésus que beaucoup tiennent à croire fils unique ? De trouver les noms justes pour appeler Marie, Jésus son fils, et les autres ? Pour faciliter les choses, je vous fais une proposition pédagogique que vous connaissez bien : le jeu des familles. La famille du charpentier, la famille des prophètes, la famille de Dieu.

La famille du charpentier

Dans la famille du charpentier, donnez-moi le père ! Voici donc Joseph, non pas celui de la version théologique des Évangiles, mais celui de la vie cachée à Nazareth où Jésus revient précisément dans notre Évangile, Joseph le silencieux. Le silencieux qui travaille à son atelier de charpentier. Ce qui n'est pas rien. Le livre du Siracide met sur le même pied le charpentier et l'architecte. Voici donc un visage à donner à Joseph, non pas l'homme au lys de la virginité dans la piété de la josépholo-gie, mais le Joseph de La Tour à son établi, avec Jésus auprès de lui (Besançon).

Alors donnez-moi Jésus qui est revenu à douze ans à Nazareth après son escapade à Jérusalem. Jésus le charpentier, comme il va être appelé par les voisins, jusqu'à son entrée dans la vie publique à l'âge de trente ans environ. Et donnez-moi par la même occasion Marie, puisque Jésus est dit fils de Marie, sans surnom ni aucun titre. Ce n'est pas fini. Jésus est bien dit le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon. Que de contorsions exégétiques pour tenter d'expliquer qu'il ne s'agit pas de "vrais" frères de Jésus, mais de cousins, ou bien de demi-frères, enfants d'un premier mariage de Joseph, ou à la rigueur d'autres fils de Marie, mais après la naissance de l'aîné, le fils unique, Jésus ! Croit-on vraiment ainsi donner plus de dignité à Marie ? Jésus est né d'une femme comme le dit Paul dans la lettre aux Galates (Ga 4, 4), une femme qui s'appelait Marie. Il n'y a pas de tricherie avec l'Incarnation. Quelle belle famille présentée dans le Nouveau Testament !

La famille des prophètes

En voici une autre, la famille des prophètes. Jésus le charpentier est un prophète qui enseigne dans la synagogue de Nazareth mais qui est méprisé chez lui. Un charpentier, de la Palestine d'en bas. Prophète, comme le prophète Amos, le bouvier de Teqoa. Les prophètes sont des hommes de terrain comme les prophétesses sont des femmes dans la vie : Deborah (Jq 4, 4), Judith. Il y a aussi l'humanité des prophètes trompés par leur femme, Osée et Gomer. Jérémie, peut-être célibataire, établi prophète dès le sein de sa

familles

Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous ?" Et ils étaient profondément choqués à cause de lui. Jésus leur disait : "Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa famille et sa propre maison". Et là il ne pouvait accomplir aucun miracle ; il guérit seulement quelques malades en leur imposant les mains. Il s'étonna de leur manque de foi. Alors il parcourait les villages d'alentour en enseignant.

mère (Jr 1, 2), parole bégayante, prophète déçu par son Dieu qui pourtant était, au début, ravissement et délectation de son cœur. Ezéchiel est au milieu des déportés d'Israël, mais l'Esprit le fait mettre debout pour prophétiser. Jésus le prophète de Nazareth est de la famille. Et il découvre que les prophètes, comme les poètes, seront assassinés, qu'il monte à Jérusalem pour être lapidé. Mais l'instrument du supplice le fait mourir debout, et comme Ézéchiel, l'Esprit le relèvera au matin de Pâques. Il y a aussi le grand Esaïe, le jeune Daniel, les douze petits prophètes dont il faut lire absolument Michée. Quelle famille pour Jésus le prophète méprisé chez lui !

La famille de Dieu

Encore une famille, la famille de Dieu. Nous avons évoqué Jésus le charpentier, vrai homme. Au sens large, il est comme nous tous fils de Dieu. Il est le fils de l'homme attendu comme Messie. Et les théologiens vont batailler durant trois siècles pour oser dire avec Athanase : "Jésus vrai homme, vrai Dieu". Inséparablement. Qu'en est-il alors de Marie ? Dans la prophétie d'Esaïe (7, 14) le signe est celui d'une jeune femme enceinte qui va enfanter un fils, Emmanuel. La traduction grecque des Septante traduira "almah" par "vierge" qui devint le surnom de Marie, la vierge Marie. Dans les évangiles de l'enfance, Esaïe est cité avec le mot "vierge" comme pour mieux insister sur la naissance exceptionnelle de Jésus, né de Dieu. Mais "Vierge Marie, c'est un nom qu'on lui donne" disait une chrétienne de mon village, pèlerine chaque année de Lourdes, mais jugeant que Marie avait eu son fils comme toutes les mères dont elle était. Mieux qu'un surnom, il y a un titre splendide qui a été donné à Marie par le Concile d'Ephèse au Vè siècle : "mère de Dieu". Saint Marie, mère de Dieu, voici la plus belle acclamation mariale, retenue par Luther. Que peut-on ajouter pour présenter la famille de Dieu ? Françoise Dolto estimait qu'il était un peu paradoxal de présenter comme modèle de la famille la "sainte famille" : *"Joseph est un homme sans femme, Marie une femme sans homme, Jésus un enfant sans père ou avec un père de trop : Joseph ou Dieu ?".* Puis-je alors demander le Père ? Pour Jésus, Dieu est père, pour les chrétiens, Jésus est le fils, vrai Dieu, vrai homme. Marie, la mère de Dieu. Et la famille ne s'arrête pas là : nous sommes des enfants adoptés de celui que nous prions en osant dire Notre Père : nous sommes frères et sœurs de Jésus avec le baptême et le don de l'Esprit. Quelle famille !

Fr Patrick Jacquemont
6 juillet 2003

La famille en Inde

L'Inde est un vaste pays émaillé de cultures très variées. Malgré cette grande diversité, il nous est quand même possible d'identifier certains traits communs à toutes ces cultures, surtout pour ce qui se rapporte à la famille. Une des caractéristiques les plus courantes de la famille en Inde est sa préférence pour le système de la famille élargie auquel on donne encore beaucoup de valeur à travers tout le pays. Celle-ci inclut les membres de plusieurs générations qui demeurent sous le même toit, mangent et prient ensemble. C'est pourquoi on transmet très tôt aux enfants l'importance d'entretenir des relations avec tous les membres de la famille, car ces relations familiales doivent passer avant tout.

Quand un couple se marie, plusieurs coutumes doivent être observées méticuleusement. Par exemple, dans la plupart des familles, les mariages sont arrangés par les parents qui recherchent des alliances convenables, généralement à l'intérieur même de leur communauté ethnique.

Dans le sud de l'Inde, les gens cherchent à renforcer les liens de famille en arrangeant des mariages avec les cousins. Les parents s'informent des meilleurs choix disponibles par l'intermédiaire d'oncles ou de tantes et même d'amis. Plusieurs utilisent aussi les agences matrimoniales ou mettent des annonces dans les journaux, prenant soin de donner des détails sur la religion, la caste, les qualifications académiques, l'apparence extérieure et le salaire du futur conjoint. On donne parfois des indications subtiles sur la dot souhaitée, même si la dot est à présent illégale en Inde. La décision finale ayant trait au mariage des futurs époux est habituellement prise par toute la famille.

Aujourd'hui, dans la plupart des cas, les futurs époux se rencontrent avant le mariage, afin de mieux se connaître. Par ailleurs, depuis quelques dizaines d'années, le pourcentage de mariages d'amour s'accroît. Les jeunes, surtout dans les milieux urbains, préfèrent choisir eux-mêmes leur conjoint. Qu'il s'agisse de mariages arrangés ou de mariages d'amour, c'est habituellement l'union de deux familles qui passe avant l'union de deux individus. Même si des lois existent pour empêcher la pratique de la dot, elle demeure assez commune, surtout parmi les familles riches ou celles de haute caste.

Après le mariage, l'épouse vient vivre avec la famille de son époux. Les enfants sont l'objet d'une grande affection de la part de leurs parents et sont choyés par tous. Habituellement, les parents préfèrent avoir des garçons, parce que ceux-ci pourront plus tard continuer à cultiver la terre s'ils demeurent à la campagne, ou s'occuper des biens familiaux s'ils demeurent en ville. De plus, ces garçons vont normalement demeurer avec leurs parents et donc s'occuper d'eux dans leur vieil âge. De leur côté, les filles ne pourront qu'assécher les ressources familiales, surtout si leurs parents doivent leur donner une dot passablement élevée.

En milieu urbain, même si les gens sont influencés par la culture occidentale, la famille élargie demeure pour la plupart des Indiens le modèle idéal de vie familiale : les Indiens sont très attachés aux membres de leurs familles, parce que l'emploi et l'assistance financière dépendent beaucoup des liens de parenté. En milieu rural, le mode de vie des familles nombreuses est nettement plus souple et diffère passablement d'une région à l'autre. Dans les villages, il est intéressant de voir des groupes de familles nucléaires vivre en voisins. Lorsque les membres de certaines familles élargies deviennent plus nombreux, ils n'hésitent pas à former des familles nucléaires qui, au cours des années, deviendront de nouvelles familles élargies, bien que les Indiens aujourd'hui soient de plus en plus nombreux à préférer le système de la famille nucléaire.

Que ce soit en ville ou à la campagne, beaucoup de jeunes quittent leur famille pour aller chercher un emploi dans les pays du Golfe d'Arabie, en Europe ou en Amérique. Pour ce faire, les hommes laissent leurs épouses à la maison s'occuper des enfants et prennent soin d'envoyer une large part de leur salaire à la famille.

À la maison, les coutumes ainsi que les manières de se comporter sont clairement définies dans le but de rendre la vie au foyer plus harmonieuse. Comme on respecte toujours la structure hiérarchique de la famille, c'est l'homme le plus âgé qui est considéré comme chef de famille, excepté dans quelques milieux restreints où les membres de certaines tribus ont adopté le système matriarcal. C'est alors la femme la plus âgée qui joue le rôle de chef de famille.

Partout en Inde, c'est habituellement la responsabilité de l'homme le plus âgé de répondre aux besoins financiers des autres membres de la famille, car même ceux et celles qui ont un emploi doivent lui remettre leur salaire. Le chef de famille veille aussi au bien-être de toute la famille et aucune décision d'importance n'est prise sans son consentement. Par ailleurs, la femme la plus âgée détient une certaine autorité sur ses filles et ses belles-filles. Tous les membres de la famille se partagent les tâches d'entretien de la maison. Si un fils ou une fille est sans emploi ou dans l'incapacité de travailler pour une raison ou une autre, les parents sont toujours là pour s'occuper de lui/elle.

Il est frappant de voir comment, en Inde, on donne beaucoup d'importance à l'unité et à l'esprit de famille, bien que les disputes y soient assez fréquentes. Il faut à tout prix projeter l'image d'une famille unie. La plupart des Indiens considèrent qu'il n'est pas convenable que les époux expriment leur affection par des baisers ou des gestes amoureux devant les autres membres de la famille et, à plus forte raison, en société. Par ailleurs, les personnes âgées sont l'objet d'un très grand respect de la part de tous. Des gestes comme le "Namaste" (mains jointes à la hauteur de la poitrine) ou le toucher aux pieds expriment ce respect à l'égard des aînés. De plus, il est très rare d'envoyer les parents dans des foyers pour personnes âgées : ils continuent à vivre avec leurs enfants, même après la retraite.

Traditionnellement, les ressources familiales, telles que les biens immobiliers et les entreprises financières, ont toujours été contrôlées par les hommes, selon le système législatif hindou. Les biens familiaux sont partagés également entre les fils et deviennent leur propriété après le décès des parents. Dans les familles musulmanes, les femmes peuvent recevoir des propriétés en héritage. Aujourd'hui, des lois passées en 1956 permettent à toutes les femmes d'hériter et d'acquérir des propriétés immobilières. De fait, beaucoup de femmes en milieu urbain ont un emploi à l'extérieur et gagnent leur propre salaire. Elles s'émancipent de plus en plus, bien que plusieurs d'entre elles soient encore victimes d'une discrimination à cause de leur sexe.

Il faut quand même savoir que les conditions financières varient beaucoup d'une famille à l'autre. Les familles riches de milieu urbain peuvent se permettre des maisons modernes, une ou deux autos ainsi que des serviteurs bien rémunérés, tandis que celles de classe moyenne vivent en appartements ou dans des maisons plus modestes. Les familles pauvres, qui forment la majorité de la population en Inde et qui, pour la plupart, vivent en milieu rural, habitent dans des huttes ou des maisons au toit de chaume. Les niveaux de vie ne sont pas d'importance primordiale pour la plupart des familles, car elles donnent plus de valeur à l'harmonie familiale qu'à des revenus élevés.

Le port de la *purdah,* ou voile des femmes, a été l'occasion de plusieurs débats ces dernières années en Europe, où beaucoup de musulmans ont émigré. La *purdah* et la coutume pour les femmes de ne pas se produire en public, surtout devant des étrangers, sont beaucoup plus répandus au centre et au nord de l'Inde que dans le sud. Par ailleurs, les femmes musulmanes se voilent différemment des femmes hindoues, alors que les chrétiennes ne donnent pas d'importance à cette pratique. Il faut quand même savoir que l'idée qui sous-tend la fidélité à cette coutume est la modestie qu'on attend des femmes en Inde et l'honneur dû à la famille.

Dans les milieux traditionnels, les femmes doivent se voiler. C'est pourquoi on attend d'elles qu'elles portent des vêtements modestes lorsqu'elles sont en présence de leurs époux ou d'autres hommes. Les femmes hindoues de milieux conser-

vateurs ne parlent pas lorsqu'elles sont en présence d'hommes. Dans les familles musulmanes, les femmes se voilent surtout lorsqu'elles vont à l'extérieur du foyer. Par ailleurs, comme bon nombre de femmes ont accès à l'éducation et à l'emploi, le voile est de moins en moins utilisé dans les cercles progressistes.

Les femmes ne peuvent avoir de relations sexuelles en dehors du mariage sinon, dans certaines régions du pays, elles seront très sévèrement punies. En Inde, la polygamie est interdite par la loi, excepté pour les musulmans qui ont leur propre code pénal. De plus, le divorce n'est pas permis parmi les familles de haute caste. Il se pratique de temps à autre parmi les familles de classe moyenne et, de façon paradoxale, parmi les chrétiens.

Pour terminer, j'ajouterai qu'un changement de mentalités se produit aujourd'hui au sein des jeunes générations. Les jeunes prennent de plus en plus leurs distances vis-à-vis des traditions et des coutumes familiales de leurs parents. Plusieurs d'entre eux sont attirés par l'Occident et cherchent à émigrer.

Hervé Morissette
csc
Aumônier des
Équipes Enseignantes d'Inde

Au Salvador : rencontre de générations

L'Institut National José Damián Villacorta se trouve dans la ville de Santa Tecla, Département de La Libertad, El Salvador, Amérique Centrale.

Le Centre Éducatif possède un manuel de cohabitation interne, validé par les différents secteurs de la communauté éducative, dans le but de former intégralement la population scolaire qui atteint une moyenne de 800 élèves, aussi bien dans le groupe du matin que dans celui de l'après-midi. La plupart viennent de foyers d'un certain niveau de pauvreté où l'on ne peut compter sur un encadrement par les parents : ceux-ci travaillent toute la journée ou sont absents parce qu'ils ont émigré ou, bien souvent, ont abandonné le foyer.

Le fait de grandir sans l'éducation, les soins et la protection de leurs parents entraîne beaucoup de ces jeunes (garçons ou filles) à devenir victimes de bandes appelées "marras", qui ont pour mission de recruter le plus de membres possible à partir des établissements scolaires. En 2009, le niveau de violence organisée, à l'intérieur comme à l'extérieur du centre éducatif, a beaucoup augmenté. C'est pourquoi le centre, considéré comme l'institution éducative la plus violente de la commune, est devenu le principal point d'attention de l'Observatoire de prévention de la violence sociale. Cet Observatoire a été créé par la Municipalité de Santa Tecla et la Police Nationale Civile, institutions qui ont détaché une unité à l'intérieur du Centre éducatif.

Face à cette réalité, nous avons considéré qu'il était important de travailler depuis le noyau familial de chaque élève afin de mettre en place une alliance entre Enseignants et Parents. Ce projet "École des Pères et des Mères" travaille à créer des valeurs avec les nouvelles générations à partir des objectifs suivants :

Objectif général

Organiser depuis le centre éducatif un projet qui englobe les pères et mères de famille et réponde aux besoins, intérêts et problèmes de la population scolaire et des groupes familiaux.

Objectifs spécifiques

Favoriser une culture de Paix en restaurant des valeurs spirituelles, morales et civiques au sein de la famille pour les généraliser dans l'Institution et la Communauté.

Apporter une assistance psychosociale dans les différents secteurs de la communauté éducative de l'Institut National José Damián Villacorta.

Méthodologie

Le projet est mis en œuvre en appliquant une méthodologie réflexive et participative en grands groupes ; en faisant usage de techniques d'intégration et d'organisation d'équipes, mais aussi par des conférences, ateliers de travail, ciné-débats... Les rencontres de travail commencent par une prière afin de remercier le Créateur pour le don de la vie.

Thématique de réflexion à l'École des Pères et Mères

Module 1 : lors de la première réunion, on réfléchit sur les **responsabilités et les exigences d'éducation** demandées à nos élèves, et sur la façon dont leurs parents et les membres de leur famille peuvent les aider.

Module 2 : **La famille comme modèle** : dans cet atelier, on analyse l'importance d'éduquer les enfants et de leur **donner des valeurs.**

Rencontre spirituelle entre parents et enfants : on réfléchit sur des **lectures bibliques** en lien avec des cas particuliers qui ont eu lieu dans l'institution.

Module 3 : **La discipline à la maison** : on souligne l'importance d'éduquer avec des **règles claires de vie en commun** qui permettent de développer des attitudes de coexistence pacifique.

Module 4 : **Intégration familiale-Projet de vie** : les jeunes élaborent leur projet de vie et le partagent avec leurs pères et mères : "Rêvons ensemble".

Rencontre spirituelle entre parents et enfants.

Module 5 : **Acquérir l'estime de soi** par opposition à la culture de la "sous-estime".

Module 6 : **La communication à la maison.**

Activités

"Parents et Élèves travaillent à restaurer des valeurs à l'École des Pères et Mères" et *"conçoivent des projets de vie sur une base spirituelle".*

On travaille tous les samedis en respectant le programme suivant : une assemblée de l'École des Parents un samedi pour les premières années du groupe du matin, le samedi suivant pour ceux du groupe de l'après-midi. Le troisième samedi, on convoque les deuxièmes années du groupe du matin et le quatrième ceux de l'après-midi.

Aux côtés de l'enseignante coordinatrice responsable du projet, travaille dans le même endroit, une équipe d'élèves responsables du protocole qui reçoivent les invités et leur rendent service, aident à la prière, puis répartissent les documents et élaborent les affiches ou fiches utilisées par les Pères et Mères qui participent à la réunion. On réalise une rencontre spirituelle tous les trois mois.

Comme, à la fin des assemblées générales, les pères et mères présents s'adressent à la coordinatrice du projet pour faire part de leurs propres besoins ou problèmes familiaux, on voit que ce travail porte ses fruits. On partage une lecture biblique, on réfléchit et on détermine un plan d'action qui permet, à la réunion suivante, de vérifier si le processus a été efficace ou s'il faut en changer.

Le membre des Équipes Enseignantes, responsable de ce projet trouve écoute et soutien de la part des équipiers lorsqu'ils l'écoutent raconter son expérience et qu'ils l'encouragent pour continuer, influençant ainsi la communauté.

En 2012, on a organisé le projet École de la Famille pour travailler avec les Pères et les Mères qui participaient au programme "Bourse école" que coordonnait le "Département de l'Enfance et de la Jeunesse de la Municipalité de Santa Tecla". Pour 2013, l'équipe enseignante a mis en place un accord inter-institutions pour travailler les jeudis avec le groupe de responsables des élèves qui feront partie du projet des bourses.

Travail spécialisé de l'équipe

Coordination inter-instituts et journées de formation pour les pères, mères ou responsables des élèves participant au projet "Bourse école" afin de promouvoir des valeurs qui contribuent à prévenir la violence sur le territoire de la commune.

Équipes Enseignantes
du Salvador
Traduction :
Marie-Christine Gramain

Extrait du
Bulletin international des
Équipes Enseignantes n° 74

La filiation à Madagascar

Dans la culture malgache, une naissance est toujours considérée, quelle que soit son origine, comme une bénédiction. Juridiquement, la filiation est le lien établi entre un enfant et ses parents, selon la situation de ces derniers : mariés (filiation légitime) ou pas (filiation naturelle). À Madagascar, le cadre juridique de la filiation est régi par la loi du 20 novembre 1963 rapprochant à la fois la législation moderne et les usages coutumiers. Les notions de filiation légitime et de filiation naturelle ont été abandonnées. Ainsi, être un enfant légitime ne se limite plus uniquement aux enfants issus d'un mariage "civil". Les Malgaches avantagent plus la volonté de devenir "parents" aux dépens de la filiation biologique. Autrement dit, d'une manière générale, un enfant est rattaché dès sa conception, non seulement à celui ou celle qui l'a reconnu en premier mais aussi aux parents du foyer où il vit et grandit. **Cette filiation prend en compte et favorise la dignité et l'unité familiale** afin de ne pas faire de distinctions dans la descendance du foyer conjugal.

La filiation maternelle résulte du simple fait de l'accouchement. Ainsi, il n'est pas obligatoire pour une mère de reconnaître un enfant né d'elle. La naissance est constatée par l'établissement d'un acte de naissance d'état-civil. À défaut d'acte de naissance, la filiation peut être établie par la "possession d'état" : l'enfant doit alors prouver qu'il a été élevé par une personne ou une famille. Les pratiques malgaches sont différentes de celles de la France, par exemple, une telle reconnaissance est indispensable pour établir un lien de filiation entre la mère et son nouveau-né. Quant à la filiation paternelle, la recherche et l'établissement de liens de filiation paternelle étaient interdits autrefois. Cependant, cette règle a été abandonnée puis uniformisée. Actuellement, comme dans la plupart des pays, prouver la réelle filiation paternelle peut se faire par la présomption, la reconnaissance, ou la déclaration en justice. Ces volontés de paternité et de maternité octroient des droits mais imposent des obligations, avec les mêmes charges pour les pères et pour les mères : nourriture, entretien, assistance, éducation, assurer à l'enfant les meilleures formations morale, physique et intellectuelle possibles, quels que soient sa filiation et son statut juridique.

Dans une acception sociologique plus large, la filiation détermine aussi le rapport familial unissant un individu à toutes les personnes dont il est issu. **Dans la culture malgache, la notion de famille, concerne et rassemble tous les descendants d'un même ascendant, regroupés dans un même tombeau.** Ainsi, selon la région ou l'ethnie, dans les relations traditionnelles familiales les plus élargies, outre les liens biologiques, la filiation sociale malgache octroie à chacun de ses membres un rôle à tenir et une place bien distincte à occuper, les effets de cette filiation varient du fait des différences de pratiques régionales et ethniques.

S'agissant de l'octroi du *nom de famille*, bien que la conception de la famille soit très patriarcale, **il n'est pas obligatoire, même juridiquement, de transmettre un nom patronymique**, qu'il soit de la mère ou du père au sein d'une famille, voire même d'une lignée de filiation. Bien qu'il puisse être considéré comme un héritage parental, un nom personnalise et authentifie chaque être ; les parents ont le libre choix de donner n'importe quel nom à leurs enfants, quitte à ce que chacun ait un patronyme différent. Une telle liberté est totalement inconcevable en Europe, et à titre d'anecdote, il vaut mieux se munir de son livret de famille pour faire des démarches administratives en France, afin de faire valoir son appartenance et ses liens familiaux pour éviter d'éventuels soucis.

La filiation signifie aussi l'appartenance à une *"société familiale"* dans laquelle le **droit d'aînesse** prévaut, et où une fonction particulière est attribuée à chaque membre de chaque génération. Les anciennes générations priment sur les suivantes du fait que les premières sont considérées comme plus sages afin de continuer les traditions. C'est ainsi que les plus jeunes doivent respect et obéissance à leurs aînés et que toutes décisions importantes supposent l'autorisation en aval de ces derniers. Tous ces rapports définissent ainsi ce que nous appelons le ***"fihavanana"***, c'est-à-dire littéralement la cohésion et l'esprit de solidarité familiaux et sociaux. De ce fait, par exemple, "l'autorité familiale", telle que la prise de parole lors des présentations de condoléances ou vœux de mariage, est attribuée aux plus âgés de la branche familiale la plus ancienne. Cela est bien illustré par ce dicton malgache : *"J'ai un aîné, je n'ai pas à prendre la parole ; j'ai un cadet, je n'ai pas à porter les bagages" (Ny manan-joky, afaka olan-teny ; ny manan-jandry, afaka olan' entana).*

Quant au tombeau familial, où sont enterrés hiérarchiquement tous les descendants d'un procréateur commun, il constitue réellement la **filiation traditionnelle**. Sachant que les enfants rejetés en sont exclus, que les descendantes mariées sont enterrées dans le tombeau familial de leur mari, le tombeau est régulièrement ouvert pour le rite du ***"famadihana"*** (le retournement des morts). Pour simplifier, ce rite consiste à recouvrir de linceuls les restes des dépouilles des aïeux afin de témoigner du respect et de la reconnaissance de la descendance envers eux. C'est aussi une façon de leur montrer qu'ils ne sont pas oubliés. Si quelqu'un veut trouver un moyen de constituer son arbre généalogique, il lui suffit de recenser les morts enterrés dans le tombeau familial !

Le lieu de résidence peut être celui du père (patrilocalité) ou celui de la mère (matrilocalité). Il arrive que trois, voire quatre générations vivent et cohabitent dans une même maison familiale. Les générations intermédiaires ont des devoirs et des responsabilités, non seulement envers leurs enfants mais, aussi envers parents et grands-parents. À ma connaissance, il n'existe pas de maisons de retraite à Madagascar : en principe, chaque génération prend soin des autres, les plus âgés comme les plus jeunes. *"Ceux qui vivent ensemble, meurent et seront enterrés ensemble" (Velona iray trano, maty iray fasana).*

Enfin, traditionnellement, l'appartenance à une classe matrimoniale impose aux descendants de ne se marier qu'avec des personnes de même origine ethnique, même caste… que la famille dont ils sont issus. À Madagascar, **épouser une personne signifie épouser sa "famille"**. Toutefois, cela est de moins en moins suivi du fait de l'évolution de la société malgache sous l'influence de la modernité…

Selon les régions, les ethnies ou les "familles", cet ensemble de système de parenté est hérité des ancêtres. La passation peut être effectuée par la lignée paternelle (patrilinéaire), par la lignée maternelle (matrilinéaire), ou par la combinaison des deux lignées (filiation bilatérale). Son non-respect, l'atteinte à l'honneur familial ou le manquement à ces devoirs par un majeur (la majorité civile est à 21 ans) peuvent faire l'objet d'un "rejet" : châtiment coutumier bien connu au pays, dont la conséquence directe est la rupture du lien de filiation et/ou de parenté.

Ainsi, malgré l'existence de cadres juridiques, le fonctionnement, l'organisation et les résolutions des problèmes rencontrés par les familles malgaches sont encore souvent portés par des **coutumes ancestrales.**

F. Z.
Île de France

En Pologne

[...]

En raison de la crise sévissant en Europe, on constate chez les jeunes une plus grande crainte de l'avenir et une certaine réticence à prendre des responsabilités pour eux et leurs familles.

Le fameux plombier polonais est parti gagner sa vie en Europe de l'Ouest et ses enfants ne se forment plus à son métier, car les écoles professionnelles, qui étaient attachées aux grandes entreprises nationales, ont fermé en même temps que ces dernières. C'est le même scénario avec les électriciens, les ouvriers du bâtiment ou encore les mécaniciens. Actuellement, une foule de jeunes gens correctement formés travaillent au delà des frontières polonaises, finissent par s'installer, parfois y fondent une famille et n'envisagent pas de retour au pays.

Les enfants de l'état de guerre ont désormais 25-35 ans, pourtant aucun pic démographique ne pointe à l'horizon [...]. La Pologne doit plutôt se préparer à une grave chute de la natalité.

Ces dernières années, la perspective d'une personne active pour trois retraités se fait de plus en plus précise. Le remède du gouvernement a été d'envoyer les enfants une année plus tôt à l'école pour qu'ils se retrouvent à leur sortie une année plus tôt sur le marché du travail. Le gouvernement a également décidé de reculer l'âge de la retraite à 67 ans pour les deux sexes ; il était de 60 ans pour les femmes et 65 pour les hommes. Les parents ont protesté contre l'envoi de leurs enfants un an plus tôt dans des écoles matériellement inadaptées. Mais certains ont choisi d'envoyer leurs enfants de six ans à l'école primaire parce qu'elle est entièrement gratuite.

[...]

Roza Sobanska-Wocial
FEEC

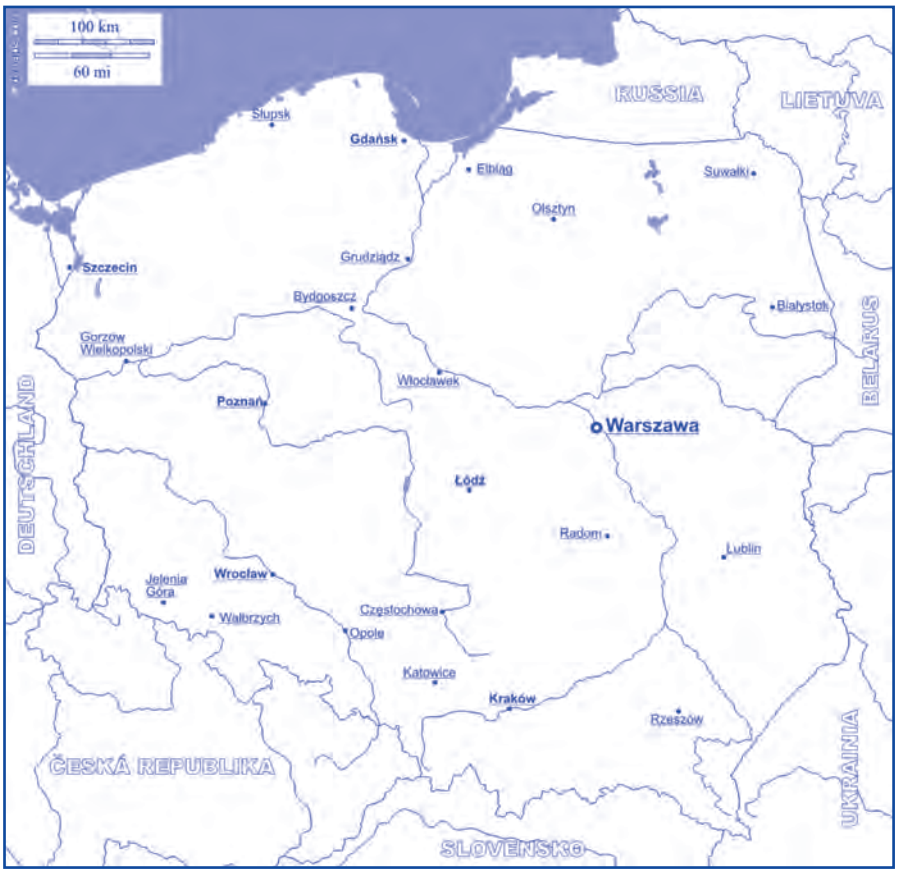

La prière de la souche

Seigneur, je t'offre la prière de la souche.
Taillée, émondée, rabotée, cognée,
la souche est là, au bord du chemin.
Elle n'est ni propre, ni agréable, ni régulière – mais elle est belle.
Belle de densité, belle de lourdeur et de fidélité.
Elle témoigne simplement parce qu'elle est :
enracinée dans le sol, collée encore à la glaise.
Tout en elle est tension vers le ciel.
Rien pourtant ne germe, mais tout est possible,
car elle est le soubassement de la vie.

Seigneur, je t'offre la prière de la souche.
Je rêvais d'être la branche ou la fleur !
Tu as voulu que je sois la souche pesante et ignorée,
témoignage muet de la vie qui vient.
J'accepte de n'être que pesant et lourd devant toi
– mais n'existant que par toi,
pour la vie que tu mets en moi,
et qui sourd sans que je le sache.
Avec reconnaissance dans la joie,
la paix et l'amour, tendu vers toi,
Seigneur, je t'offre la prière de la souche.

Un moine bénédictin

Prier de Juillet-Août 1979

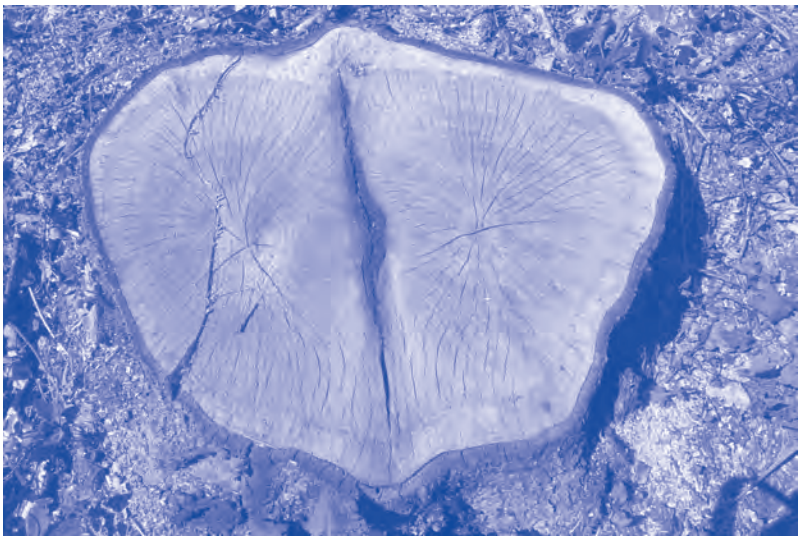

Photo Eugène Favreau

La Saine Famille

Michel Serres

Études, février 2013, p. 161 à 172, 11 €

À Lourdes les évêques de France ont voulu parler du mariage homosexuel en termes anthropologiques ; alors que Michel Serres a décidé de s'exprimer en termes religieux, même s'il se défend d'être exégète ou théologien.

Il part de l'histoire de la famille en remontant au Moyen-Âge. L'Église, pour asseoir son autorité, impose le *célibat des prêtres*. Plus d'enfant, donc plus d'héritage au sein du clergé. L'influence des grandes familles sur le pouvoir papal va être stoppée, et, conséquence importante, l'Église catholique en arrive à l'idée que la famille *n'est plus et ne peut plus être* le fondement de la société. Cela permet d'éviter vendettas et autres corruptions (voir à notre époque l'influence de la famille Ali en Tunisie…). Ainsi, l'Église est devenue un "État moderne" unique en Europe, d'où une nouvelle ère ! Alors, aujourd'hui, pourquoi en est-on encore à parler du célibat des prêtres ?

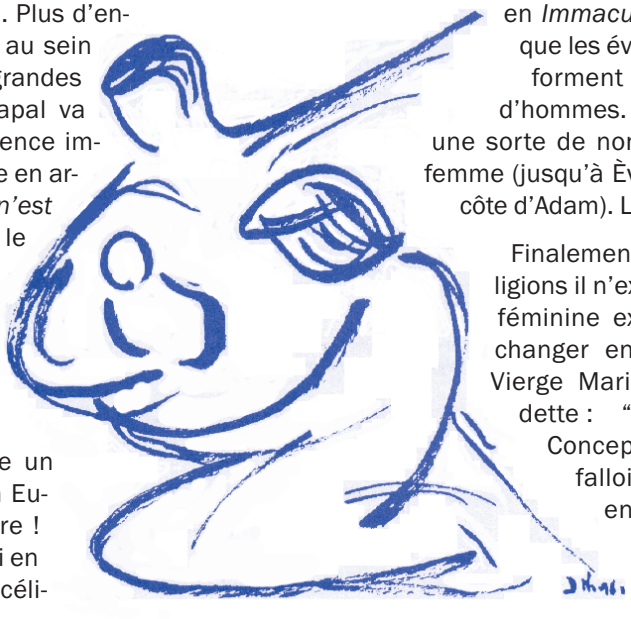

Michel Serres aborde le cas de la Sain(t)e Famille : un Fils sans père naturel et né d'une Mère Vierge ! Selon l'évangile de St Luc, Joseph n'aurait pas déclaré Jésus à l'état civil, d'où la fuite en Égypte. Nous assistons ainsi à une véritable innovation, la *déconstruction* de la filiation normale qui est remplacée par un phénomène d'*adoption*, choix individuel et libre, fait par amour. Nous sommes *Enfants de Dieu*. Ainsi le christianisme est devenu *universel*.

Il déconstruit aussi ce qui résultait des mythes ! Les liens par le sang peuvent entraîner des traumatismes mais faire appel à cette adoption va nous permettre maintenant de parler de Saine Famille ! Une nouvelle généalogie hors le sang est née. Michel Serres, s'appuyant sur les Évangiles, montre ainsi qu'une nouvelle ère s'ouvre bien avant le choc provoqué par l'établissement du célibat des prêtres !

Quelle influence sur le sacrement du mariage, qu'en fait les deux époux "s'administrent l'un à l'autre" ? Michel Serres y voit un *parallèle avec le choix adoptif par amour : que faut-il penser,* ajoute-t-il, *au sujet de la liberté de quiconque de donner à celui ou à celle qu'il ou qu'elle aime ledit sacrement ?*

À Lourdes, la Vierge Marie apparaît en *Immaculée Conception*. Il reste que les évêques, qui y sont réunis, forment une société unisexe d'hommes. Dans la société, il règne une sorte de non-reconnaissance de la femme (jusqu'à Ève qui serait née de la… côte d'Adam). Le mâle est omniprésent.

Finalement, dans l'histoire des religions il n'existe pas de "généalogie féminine exclusive". Mais tout va changer en 1858 à Lourdes. La Vierge Marie y apparaît à Bernadette : "Je suis l'Immaculée Conception !". Ce disant, il va falloir tenir compte du lien entre Anne, sa mère, et elle, Marie. Ainsi naît une "triade" de femmes : Anne, Marie et Bernadette ! Établissement d'une nouvelle généalogie de femmes seules, *triade unisexe féminine* qui rééquilibre la triade masculine de la *Trinité*.

En conclusion, nous dit Michel Serres, tout est né il y a deux mille ans et rapporté par les Évangiles. Un monde nouveau est apparu et qui est, en particulier, "équitable envers nos compagnes et nos frères homosexuels".

Cette histoire s'appelle : *La Bonne Nouvelle.*

Ultime remarque : *Nous n'y pouvons rien, l'Église a engendré la société moderne…*

À lire et à méditer absolument.

Francis Filippi

N.B. Signalons, dans Études *d'avril 2013, un article de Fabrice Hadjadj, "*Contre la Saine Famille*".*

ALAIN NOËL
Le Notre Père, échelle du salut.
Mame, 2013, 168 p., 14.90 €

Sans doute ce livre pourra-t-il intéresser des enseignants, à la fois par les qualités pédagogiques de l'auteur, qui donne divers schémas évolutifs pour illustrer *l'échelle du salut* qui se profile à travers le "Notre Père" avec les différents barreaux montant jusqu'à la plénitude des *cieux*, et par le rythme très progressif de la réflexion et des riches éléments bibliques de cette prière enseignée par le Christ à ses disciples.

Préfacé par le cardinal Barbarin, ce livre présente le "Notre Père" en sens inverse, *de bas en haut* : il monte du *Amen !* final au *Notre Père qui es aux cieux* initial. Ce *sens inverse* a déjà été pratiqué par Roger Varro dans son *Notre Père, une lecture de la prière des chrétiens* (éd. L'Atelier, 1995, 183 p.) en faisant un parallèle entre le "Notre Père" et le Deutéronome. Ici le parallèle biblique mis en œuvre par A. Noël, au fil de sept étapes, est la mise en vis-à-vis des éléments du "Notre Père" avec certains psaumes : sur la libération du mal, le pardon de Dieu envers les pécheurs, l'appel à la justice envers les pauvres et le partage du pain quotidien, le sens de la volonté de Dieu. Fondateur des Presses de la Renaissance et du "monastère invisible", l'auteur propose non pas vraiment un commentaire de la prière du Seigneur, mais un itinéraire spirituel selon la tradition du parcours d'une échelle de la terre vers les Cieux, comme l'échelle de Jacob (Gn 28, 11-19) ou comme l'échelle de saint Jean Climaque, le mystique du Sinaï. Un itinéraire réparti sur un ensemble de jours de méditation pour favoriser l'imprégnation intérieure. Avec le *Amen !,* au sens étymologique du (Dieu) *stable et solide*, il s'agit d'abord de poser l'échelle sur la robustesse du Seigneur, et de monter à sa rencontre. Puis le *délivre-nous du mal !* pour demander la délivrance de nos fréquentes ornières et des obstacles qui nous assaillent. Vient le délicat *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* : Ne représente-t-il pas un barreau dangereux ? car il peut être *vermoulu* par nos refus de pardonner et nos rancœurs. Le *donne-nous notre pain de ce jour* est l'occasion de discerner entre les biens sociétaux de la consommation et l'accueil des précieux dons du Seigneur. Et encore les autres étapes pour parvenir, barreau après barreau, jusqu'à la réalisation de la volonté du Père, la sanctification de son Nom et jusqu'à l'ultime réalité céleste : l'amour du *Père notre*, sa Lumière éblouissante. Pour ceux qui gravissent ainsi l'échelle du salut, c'est alors la joie de la réalisation de notre vocation et de notre participation filiale au salut divin.

À la fin, l'auteur montre l'intérêt spirituel de personnaliser chaque parole, par exemple : *Que ton règne vienne en telle ou telle personne* (ou groupe ou population...). Une telle présentation incite à rompre avec une récitation trop souvent distraite de ce trésor du "Notre Père" que le Christ a confié à ses disciples (Mt 6, 7-15). Alain Noël excelle à attirer l'attention sur l'épaisseur évangélique, théologique et théologale de chaque parole du "Notre Père", sur *l'ampleur et la profondeur insoupçonnées* de cette prière apparemment si simple. Une véritable contribution à renouveler l'usage personnel, communautaire et liturgique du "Notre Père".

Pierre Fournier

JEAN-MARIE PLOUX ET PASCAL WINTZER
Agir et résister en chrétiens, au nom de quoi ?
Éd. de l'Atelier, 2013, 133 p., 14 €

L'auteur choisit de mener ses lecteurs, doucement mais fermement, jusqu'à des pistes pouvant servir - avec le discernement, et la prière pour ceux qui sont chrétiens - de réponses aux questions posées dans le titre de ce nouvel ouvrage.

Le chemin passe par des descriptions de situations contemporaines, pour lesquelles nous n'avons guère de "mode d'emploi", et des questionnements ; notre société sécularisée, dure aux faibles, peine à trouver un socle commun, y compris sur le thème de l'éthique, et l'Église, qui paraît avoir été solidaire des équilibres anciens, n'est plus écoutée.

Pourtant, il existe un trésor d'écrits, de réflexions, d'agirs... chrétiens, à connaître et mettre en pratique, sans en faire un absolu imposé (cause de bien des erreurs, autrefois). Ce trésor fait l'objet de citations fort intéressantes, sources de développements de l'auteur, où puiser pour donner sens à nos vies : entre autres, de saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Montesinos (qui fut à l'origine de la Convention de Las Casas), Jacques Sommet témoin de déchirements en camp d'extermination, Vatican II souvent rappelé, la Déclaration des évêques de 1996, celles de Diaconia tout récemment, du cardinal Vingt-Trois, du pape François...

Place est faite aussi à des laïcs : Pascal, Kant, Paul Valadier, Marcel Gauchet...

De quoi raviver le goût d'une liberté intérieure, cohérente en ses différentes dimensions, et fructueuse !

Anne Bessière

Joël Molinario
Le catéchisme, une invention moderne.
De Luther à Benoît XVI.
Bayard jeunesse, 2013, 246 p., 19 €

Ce livre de J. Molinario ne manquera sans doute pas d'intéresser les enseignants sur la question délicate d'expliciter les trésors de la Bonne Nouvelle du Christ qui se réfracte dans la vie spirituelle, ecclésiale, sacramentelle et morale. L'auteur nous donne ici un pertinent recul sur l'intense activité de l'Église, confrontée à la modernité, pour exprimer et proposer sa foi aux enfants, aux jeunes, à tous les fidèles. J. Molinario, directeur adjoint de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC) à Paris, nous retrace l'histoire assez mouvementée des catéchismes de manière aussi passionnante que documentée, instructive et éclairante. Les catéchismes ont été inventés, au XVIe siècle, par les protestants Luther et Calvin, suivis des jésuites saint Pierre Canisius et saint Robert Bellarmin. Avec le Concile de Trente paraît le *Catéchisme romain*, approuvé par Pie V en 1566. À partir du XVIIe siècle, les évêques publient leur propre catéchisme pour leur diocèse. À ce foisonnement, le concile Vatican I (1870) répond par la nécessité d'un catéchisme universel unique. Il sera publié trente ans plus tard, par Pie X, pour remédier à la fréquente méconnaissance des vérités chrétiennes. Suite à Vatican II, paraît, en 1992, le *Catéchisme de l'Église catholique*, présenté maintenant par Benoît XVI comme l'un des plus beaux fruits du Concile. J. Molinario ouvre cette histoire du catéchisme avec le discours capital du cardinal J. Ratzinger à Lyon en 1983. Le livre des cardinaux J. Ratzinger et Ch. Schönborn à partir de leurs diverses présentations *(Petite introduction au "Catéchisme de l'Église catholique"*, Cerf, 1995) donne également un utile éclairage sur la manière ecclésiale et diversifiée avec laquelle le *Catéchisme de l'Église catholique* a été élaboré. L'an dernier, le "YouCat" (*Youth catechism*) est paru, s'adressant aux adolescents et aux jeunes.

Pierre Fournier

Emmanuel Gobilliard
La pudeur.
L'échelle de Jacob, 2012, 192 p., 16,50 €

Il faut savoir gré à Emmanuel Gobilliard, prêtre au Puy-en-Velay et théologien, de porter notre attention sur la pudeur, aujourd'hui trop dépréciée dans l'univers médiatique : elle dénote un sentiment complexe s'exprimant par la réserve attachée surtout à la condition sexuée de l'homme et de la femme dans leur attirance réciproque et vis-à-vis d'autrui, et plus précisément par l'hésitation apparemment paradoxale à dénuder le corps dans l'approche de la relation amoureuse. Un abord philosophique de la pudeur ouvre la voie à une perspective chrétienne que le pape Jean-Paul II a mise en pleine lumière.

Si elle a donné lieu depuis longtemps à diverses remarques, la pudeur a fait l'objet d'une étude philosophique dans la mouvance de la phénoménologie et dans la pensée de Max Scheler ainsi que dans le personnalisme d'Emmanuel Mounier. Bien qu'elle soit susceptible d'être déviée vers la honte devant un regard d'objectivation et de domination, elle peut bien plutôt situer l'être humain à la fois spirituel et sexué au point de jonction entre le corps-objet et le corps-sujet, entre l'attirance instinctive et l'attrait personnel, entre l'union des corps et l'union des cœurs, et ainsi protéger la valeur des gestes de l'amour, allier le recueillement intime et l'ouverture à l'autre, le dévoilement visible du corps sexué et la révélation de l'être personnel à travers la nudité du corps habillé de beauté par un regard d'amour.

En utilisant, à partir de principes thomistes, les apports phénoménologiques et personnalistes, le pape Jean-Paul II propose, selon sa propre expression, une "métaphysique de la pudeur" fondée sur l'enseignement biblique. La pudeur est un sentiment qui permet de remédier d'abord à la concupiscence résultant du péché dit originel, mais en même temps de renouer même imparfaitement avec le projet créateur de Dieu. Opposée à la fois à l'impudeur qui dépersonnalise le corps et à la pudibonderie qui prétend l'ignorer,

P. Cartellier, 1757-1831
La pudeur

elle soutient la vertu de chasteté, qui n'est pas normalement la continence, et dispose à l'intégration de l'amour dans la communion des personnes, à la plénitude du désir et du plaisir dans l'union sexuelle qui est de création divine. Si l'être humain sexué, c'est-à-dire coupé, est fait dans son intégralité, c'est-à-dire avec son corps lui-même, à l'image de Dieu, l'incomplétude réciproque de l'homme et de la femme et la dépendance mutuelle d'amour reliant l'un à l'autre sont un reflet de l'altérité transcendante de Dieu, de l'amour trinitaire et de la vie divine à laquelle l'humanité est appelée à participer.

La pudeur est un signal qui, sur le chemin de l'amour, oriente l'homme et la femme vers Dieu.

Jacques Dagory

Jean-Baptiste Malet

En Amazonie – Infiltré dans le "meilleur des mondes".

Fayard, 2013, 168 p., 15 €

À l'approche des fêtes de Noël 2012, le journaliste Jean-Baptiste Malet se fait embaucher comme intérimaire dans un entrepôt logistique du géant du commerce en ligne. Pour ce pic d'activité, il intègre l'équipe de nuit : plus de quarante-deux heures par semaine. C'est l'expérience de cette immersion qu'il raconte.

Les premiers chapitres "sentent" encore le chroniqueur : phrases travaillées, presque lyriques, pour décrire la sidération du journaliste devant l'immensité des kilomètres de rayonnage. Mais plus le lecteur avance, plus le texte reflète l'épuisement physique et mental de l'intérimaire : l'auteur s'obligeait à prendre ses notes immédiatement de retour chez lui, avant tout repos, pour oublier le moins possible.

Derrière le prestige du vocabulaire anglo-saxon, les distractions programmées, le tutoiement de rigueur, on découvrira aussi le lexique de performance du discours managérial et les conditions de travail tendues : chaque ouvrier étant connecté au contrôle central, les ordinateurs calculent et communiquent en temps réel la cadence de ses mouvements. On comprend aisément la prudence ou le silence de certains.

Ce livre est l'occasion de mieux saisir le rythme de vie des travailleurs de nuit, ainsi que des ouvriers du commerce en ligne qui va grandissant (pensons aux multiples *Drive* des supermarchés) : parmi ceux-ci, sûrement des parents d'élèves ainsi que des étudiants voulant payer études et loyer… C'est également un point de départ possible pour réfléchir au sens à donner à nos achats.

Mireille Nicault

Philippe Geluk et Dieu

La Bible selon Le Chat.

Casterman, 2013, 2 t. de 49 p. chacun, 14,95 € le coffret

Ceux qui connaissent *Le Chat*, donc Geluck, ne seront pas déçus. Il suffit, d'ailleurs de noter… le nom des auteurs pour être déjà au parfum !

La Bible ? Essentiellement inspiré du Nouveau Testament, l'auteur nous décrit la création de la Terre dans le premier tome et celle de l'humanité dans le second. Une histoire, illustrée et commentée de façon complètement déjantée, qui peut surprendre un lecteur non initié au style de Geluck.

J'ai trouvé le premier tome irrésistible, mais le deuxième beaucoup plus inégal. Le tout est à déguster car, indépendamment du dessin, il y a dans les bulles beaucoup d'humour et même de philosophie. Et j'espère qu'à la fin, vous ferez vôtre cet hymne à l'humour que représente le… onzième commandement.

Puis ayant transmis la bonne parole à Moïse, pardon à Geluck, Le Chat nous dit :

"Là-dessus, Dieu ne Bouddah pas son plaisir et s'en Allah car il n'y yaveh plus rien à ajouter".

Une bonne idée de Kdo pour les fêtes de Noël !

Francis Filippi

Cinéma

Ilo Ilo

film d'Anthony Cheng

Anthony Cheng est un jeune réalisateur, de Singapour qui a obtenu La Caméra d'Or au dernier festival de Cannes.

Nous assistons en 1997, début d'une grave crise financière à Singapour, à l'histoire d'une famille (père, mère et un garçon de 10 ans) à laquelle va s'adjoindre une jeune philippine chargée, tout particulièrement, de s'occuper de l'enfant assez insupportable !

Ilo Ilo est une province des Philippines d'où était originaire la "nounou" du réalisateur ! De là à penser que, même si le film ne se veut pas autobiographique, A. Cheng a eu un petit faible pour la jeune Térésa. Souvenir d'enfance très marquant ?

Drame familial ? Certainement, mais pas seulement.

La mère, ne pouvant maîtriser son fils, introduit un corps étranger, la jeune Térésa, qui va devoir affronter un milieu hostile. Rapports avec la mère très difficile. Elle doit lutter avec le gamin, souvent odieux, mais ils finiront par s'apprivoiser mutuellement. Térésa jouera le rôle d'un "ange gardien", introduisant un peu d'humanité dans cette famille ou la communication est inexistante, tout le monde est "coincé".

La mère, la première va chercher une solution par le contact avec un "faux prophète, vrai arnaqueur". Mais "L'espoir est en toi" lui redonne courage.

Le fils, garçon intelligent qui est aussi un être sensible, est coincé entre la rigidité familiale et la discipline de fer à l'école, image du régime politique, dur et dictatorial, qui règne à Singapour !

Cette ouverture vers le monde extérieur est plus encore développée quand on s'intéresse au père, devenu chômeur et ruiné par des opérations boursières. C'est la honte, il se rendra alors compte qu'il a une famille.

Si finalement Térésa est congédiée, faute de moyens financiers pour la garder, elle laisse un milieu apaisé, "décoincé". On ne peut oublier ces scènes finales de réconciliation aussi bien entre la mère et Térésa qu'entre Térésa et le fils mais aussi entre le père et son fils. Nous sommes ici dans l'intime des relations. Et que penser de ces ultimes images d'un accouchement, un véritable hymne à la vie ?

Très beau film même s'il peut paraître au départ assez déroutant.

F.F.

Musique

Mozart : La Finta Giardiniera
Sophie Karthäuser, Jeremy Ovenden, Alex Penda, Marie-Claude Chappuis, Nicolas Rivenq, Sunhae Il, Michael Nagy
Freiburger Barockorchester,
dir. René Jacobs
Harmonia Mundi HMC 902126.28 (3CD)

"La Finta Giardiniera" (la fausse jardinière) est un opéra de Mozart peu connu, qui fut donné à Rome dans sa version italienne lors du carnaval de 1774 (Mozart avait dix-huit ans), repris en allemand en "Singspiel" à partir de 1779, puis à nouveau représenté en 1796, dans une version posthume dite "de Prague", avec une orchestration plus symphonique (celle de Mozart ?).

C'est cette version, comprenant les dialogues parlés, qu'a reprise René Jacobs dans un travail musicologique de fond. Cette version donnée au disque est d'une incroyable vitalité, fusionnant les éléments de farce et de grande passion. Les jeunes chanteurs sont très engagés dans leur rôle et leur chant ; on y retrouve les accents des grands opéras : les Noces, Don Giovanni ou Cosi. L'exceptionnelle qualité sonore du Freiburger Barockorchester avec René Jacobs et son excellent plateau signent bien ici "une redécouverte majeure".

Claude Ollivier

Monteverdi
Portrait par Barberis

MEMENTO MORI
Monteverdi - Rossi
Les Cris de Paris, dir. Geoffroy Jourdain - Aparte

L'ensemble "Les Cris de Paris", dirigé par Geoffroy Jourdain, nous ramène dans un programme soigneusement élaboré sur la vérité même de l'homme dans le mystère de sa mort, rejoignant le *Livre de l'Ecclésiaste* : "Vanité des vanités", dit Qohélet, "tout est vanité" (5,12). Ce sont donc des extraits de trois oratorios romains de l'ère baroque au XVIIe siècle, qui étaient inclus comme une pause au milieu des sermons édifiants au temps des concerts spirituels. Deux cantates de Luigi Rossi, *Disperar di se stesso* (perdre espoir en soi-même) et *Cecità del misero mortale* ("l'aveuglement du misérable mortel" qui veut mourir dans la douleur) et un extrait du *Selva morale* de Claudio Monteverdi *Chi vol che m'innamori* et le *Lamento de la Madeleine* d'après le *Lamento d'Ariane.* La ferveur et le rayonnement des jeunes voix solistes et instrumentistes vont bien au delà des "cris," pour nous plonger au cœur de la réalité humaine traversée constamment dans la musique et cette vivifiante interprétation pour un certain message d'espérance. Superbe !

C. O.

Des albums pour aborder des sujets délicats en famille

Parler de la séparation

La bouteille à la mère, de François David et Aurélie Tressières, Syros jeunesse, 2004 (en rupture de stock)

Un jour, le papa et la maman de notre petite héroïne se sont séparés et, pour compliquer la donne, le papa est retourné dans son pays, de l'autre côté de la mer. Après plusieurs mois d'attente, la petite fille a pu prendre l'avion et revoir son père. Là-bas, elle a rencontré une nombreuse famille qu'elle ne connaissait pas et a été heureuse… jusqu'au jour où elle a compris que son papa voulait la garder auprès d'elle et l'empêcherait de revoir sa maman.

Un petit livre aux illustrations délicates, où tout est dans la suggestion. Pas de pathos outrancier, rien que l'envie de se battre et de faire confiance à l'autre. Pas évident quand on voudrait pouvoir nommer ses deux parents d'un seul nom : "mapapaman".

Même si l'histoire qui est ici contée ne concerne que peu d'enfants, elle permet d'aborder sereinement la question de la séparation et de l'amour que les parents vouent à leurs enfants malgré le divorce et la distance. Et pour une fois, un album montre que, pour les parents aussi, c'est difficile.

Parler de la pédophilie

Balthazar ! De Geoffroy de Pennart, collection Kaléidoscope de l'École des Loisirs, 2004, 5,60 €

Balthazar revient du marché avec sa maman quand, tout à coup, le voilà projeté en l'air et rattrapé par un monsieur très gentil aux yeux qui brillent. Balthazar est tout excité de ce nouveau jeu qui s'organise autour de lui et où les adultes courent les uns après les autres pour essayer de le récupérer. Sous son regard naïf se déroulent pourtant des événements graves…

Geoffroy de Pennart a le chic pour nous faire entrer dans le vif du sujet dès la première page de ses albums. Son univers graphique mis en parallèle avec l'histoire, contée par un enfant qui ne comprend pas du tout ce qui lui arrive, permet de lire ce texte court au premier degré si on le souhaite (en profitant tout simplement du plaisir de retrouver les personnages récurrents de l'œuvre de l'auteur), ou d'approfondir le sujet avec son enfant – en n'allant pas plus loin que ce qui nous semble nécessaire (ne pas parler à ceux qu'on ne connaît pas, se méfier des hommes qui traînent autour des enfants…).

Un excellent album pour aborder une question aussi délicate…

Parler des sans-papiers

L'oiseau de Mona, Sandra Poirot Cherif, Rue du Monde, 2008, 14 €

Mona est une petite fille ordinaire, qui va à l'école comme tous les enfants, qui aime danser avec ses copines et jouer aux cartes avec ses cousins. Seulement, elle a un secret : ses parents et elle ont un gros oiseau noir au-dessus de leurs têtes, qui les suit partout, et quand il crie très fort, Mona ne peut plus penser à rien d'autre qu'à la peur qu'elle a de retourner un jour peut-être dans le pays de ses parents, ce pays où il y a la guerre… Car tout ce qu'elle fait, elle n'a pas le droit de le faire, puisque ses parents n'ont pas de papiers.

Avec un texte tout en douceur et non dénué d'humour, illustré de façon volontairement enfantine, Sandra Poirot Cherif nous fait plonger dans cet univers angoissant de l'enfant sans-papiers, habité par la terreur que toute sa vie s'effondre et par l'incompréhension du système que les adultes entretiennent.

C'est simple, poétique et touchant.

Marie Becker

Mieux communiquer

Lors de la réunion des responsables de CdEP, les 26-27 et 28 octobre 2013, Gérard Fischer est intervenu pour lancer une réflexion sur la façon dont nous communiquons entre nous et autour de nous. Voici quelques extraits de son intervention.

Si on veut réfléchir à la communication d'une association, il convient de se placer au point de rencontre de *son histoire,* de son *analyse de la situation actuelle* et de *ses perspectives d'avenir.*

La Paroisse Universitaire d'abord est née du *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université* lancé en 1911 par Joseph Lotte à destination d'un public qui jusque là n'était pas pris en compte de façon spécifique. Avant comme après la première guerre mondiale, ce bulletin est resté le seul périodique adressé à ce public, et c'est seulement en 1922 qu'il a donné naissance à un rassemblement national pendant la semaine pascale, les *Journées Universitaires*, puis plus tard à une association, la PU. Remarquablement dans ce cas, la communication a précédé l'institution.

Pour les Équipes Enseignantes, le schéma est différent : d'abord branche enseignante du mouvement d'Action Catholique JECF (Jeunesse Étudiante Chrétienne Féminine) dans l'entre-deux guerres, elles s'ouvrent aux jeunes instituteurs et deviennent les EE en 1942. Elles se dotent alors d'un journal mensuel propre, *Jeunes enseignantes*, qui de transformation en transformation deviendra finalement *Partie prenante*, et avec la revue de la PU, *Trajets*, donnera naissance à l'actuelle revue de CdEP, *Lignes de crêtes*. Le schéma est donc l'inverse de celui de la PU, avec d'abord une association (on dit alors plutôt "un mouvement") et seulement dans un second temps un organe de presse.

La situation actuelle

Quittons maintenant l'histoire pour revenir à notre situation actuelle. Le contexte contemporain est celui d'une France et d'une Europe largement sécularisées. Les Églises ont perdu leur influence politique et même morale, la tradition chrétienne telle qu'elle apparaît dans les médias est réduite à son folklore de costumes et de processions, ou à ses sermons moralisants ; en tout cas elle ne constitue plus guère une référence. Notre association, elle, se réduit et vieillit peu à peu ; son renouvellement est très limité, pour de multiples raisons qui concernent d'ailleurs également beaucoup d'autres associations ou syndicats, mais aussi l'Église dans son ensemble.

Contrairement à ce que beaucoup d'entre nous avons connu il y a trente ou quarante ans, seule une minorité de collègues chrétiens subsistent dans nos établissements ; ils sont souvent issus de milieux bourgeois où le christianisme est surtout une marque d'identité, ce qui ne les rend pas d'emblée favorables à l'option laïque. Mais il existe une plus petite minorité encore : celle des collègues formés dans une foi évangélique et disposés à envisager la laïcité comme une chance pour la foi, notre véritable public potentiel. Autrement dit, passée la période des regroupements ressentis comme vitaux face à la double hostilité de l'Église et de la laïcité, la situation qui assurait la cohésion tant de la PU que des EE n'existe plus, et il nous faut donc trouver d'autres modalités d'existence.

Dans ce contexte, notre communication doit assumer un rôle encore plus crucial. Si l'association doit continuer à vivre, il est urgent pour nous d'atteindre le maximum de ces collègues "bien disposés", et si possible en même temps de convaincre le plus grand nombre possible d'autres collègues. Pour cela, il est indispensable de faire apprécier à la lumière de l'Évangile la pertinence de notre option pour la laïcité. Mais en même temps, il nous faut faire connaître aussi largement que possible notre analyse de notre société et des événements qui s'y produisent.

Par ailleurs, un autre objectif fondamental subsiste depuis la naissance de nos mouvements d'origine, celui de la formation. Nous devons contribuer à la formation des collègues, d'abord dans le renforcement de leur foi en Jésus-Christ, mais aussi dans leur compréhension intellectuelle de cette foi, sans oublier l'autre versant, la formation à l'analyse de l'École et de son fonctionnement. Et dans la ligne de la redécouverte par l'Église contemporaine de l'importance fondamentale du partage de l'Écriture, il nous faut inciter à la participation à des groupes de partage de la foi et de l'Évangile, entre enseignants là où c'est possible, sinon ailleurs, avec d'autres.

Les outils dont nous disposons

Notre tradition perdure avec la publication d'une revue, *Lignes de crêtes*, en principe à destination d'un public large. Mais en réalité son lectorat épouse à peu près

l'ensemble des cotisants à l'association. Elle n'est pas en vente en kiosque, mais seulement sur abonnement. Elle nous coûte cher et explique une bonne partie de notre déficit annuel ; et sauf évolution imprévisible, elle risque de devenir à moyen terme un luxe que nous ne pourrons plus nous offrir.

Nous disposons aussi d'un bulletin d'information associative, *CdEP Info*, envoyé à tous les cotisants environ quatre fois par an, moins coûteux à l'impression, mais limité à des informations pratiques ou à des résumés d'articles de fond.

Enfin nous avons créé un site Internet, qui vient d'être reconstruit après un piratage.

En lien avec le *site Internet*, une *Lettre Électronique* périodique (environ 4 fois par an), envoyée très largement, est destinée à attirer l'attention sur le site et l'actualité qu'il essaie de refléter. Chacun de ses envois donne lieu à un pic de connexions (796 entre le 19 et le 23 septembre derniers, après l'envoi du 19 septembre). C'est donc un outil dont il importe de ne pas nous priver.

L'évolution telle qu'on peut l'envisager

Dans cette évolution, deux facteurs essentiels me paraissent intervenir : d'une part l'évolution de l'association, et d'autre part celle des habitudes des collègues plus jeunes.

Au fil de cette réflexion, nous avons déjà évoqué l'évolution prévisible de l'association : elle se caractérise par la faiblesse du recrutement de nouveaux cotisants, par des départs non compensés et donc par une diminution régulière du nombre de membres. Inévitablement nos finances vont se réduire, et à terme nous allons rencontrer la nécessité de faire des économies. Ici, la question centrale est de savoir combien de temps nous pourrons encore nous payer une revue.

Mais les habitudes des collègues plus jeunes ont déjà beaucoup évolué, et vont continuer à le faire. Pour la plupart d'entre eux, on constate une diminution du temps qu'ils consacrent à la lecture, ainsi qu'une réticence à payer des cotisations ou des abonnements. Si l'on ajoute à ces facteurs la prime de plus en plus souvent accordée à la réactivité et à l'instantané, on peut s'attendre à une diminution inexorable du lectorat de la revue, dont le format et la périodicité ne peuvent s'adapter à ce type de demande.

Cela représente-t-il un atout pour le site ? En théorie oui, mais la consultation du site nécessite une démarche volontaire, au-delà de la simple curiosité ponctuelle à réception de la *Lettre Électronique*. Et c'est à ce stade que se pose la question nouvelle des réseaux sociaux. Beaucoup de plus jeunes aujourd'hui utilisent quotidiennement *Facebook* (mais aussi *Twitter* et d'autres), à la fois comme moyen de communication avec leur réseau personnel et comme source d'information. Dans ce contexte, il nous est probablement nécessaire d'être présents également sur les réseaux sociaux, de façon à essayer de nous insérer dans les différents réseaux privés qu'ils abritent et à nous donner ainsi une visibilité qui nous manque cruellement aujourd'hui (voir le dossier sur le site de la *Conférence des Évêques de France,* http://www.eglise.catholique.fr/tisserands/les-reseaux-sociaux-sur-internet.html.)

Ne nous leurrons pas : peu d'entre nous avons suivi cette évolution, et cette démarche supplémentaire ne sera possible que si nous trouvons des jeunes qui ont le goût de la pratiquer et le désir de promouvoir le positionnement spécifique de CdEP. Mais si les réseaux sociaux arrivent à attirer des visites supplémentaires sur notre site, il conviendra sans doute de réviser son contenu.

Comme nous le constatons, l'évolution de notre communication et celle de l'association sont étroitement corrélées, et elles survivront ou sombreront ensemble. C'est probablement le défi que nous avons maintenant à relever.

Gérard Fischer

Travaux pratiques

Un dessin en dit parfois plus qu'un long discours. Avec l'arrivée des techniques numériques, images, films, montages "Power Point" sont omniprésents. À Lourdes, un petit film sur une initiative d'aide aux élèves décrocheurs a lancé la réflexion du carrefour sur l'école. Il a été très efficace malgré une réalisation très artisanale. Alors pourquoi ne pas essayer de voir parmi tous les projets à venir ceux qui pourraient utiliser une communication autre que le discours écrit dont nous avons l'habitude ?

À Issy-les-Moulineaux, les participants, répartis en trois groupes, ont essayé d'utiliser des techniques qui étaient peut être familières à certains, mais pas à tous. Les résultats ont ensuite été soumis aux regards critiques des autres groupes puis repris dans une autre séance. Même si les résultats ne sont pas professionnels, chacun a pu un peu mieux mesurer les atouts de ces techniques et aussi comprendre la difficulté de les mettre en pratique à bon escient. Toutes les pistes qui ont alors été esquissées ne se prolongeront pas immédiatement par des réalisations concrètes mais elles ont ouvert toutes sortes de perspectives pour l'avenir.

Anne-Marie Marty

Cdep-asso.org se renouvelle

Suite à une tentative de piratage, nous avons été amenés à rénover notre site Internet. Bien entendu, l'effort a porté sur la présentation et la lisibilité, mais nous en avons profité pour mettre en place quelques nouveautés. Un dossier intitulé ***Notre histoire*** permet de retrouver les grands épisodes de l'histoire des deux associations mères de CdEP. Un ***repérage par mots clés*** permet de circuler à l'intérieur du site. Malheureusement, pour l'instant ce système ne permet pas de retrouver les articles de *Lignes de crêtes*.

Le blog de Sidonie

Quelle déception, vous accédez au site de CdEP, cdep-asso.org, vous y voyez annoncée la présence d'un *blog de Sidonie*. L'annonce est accompagnée d'un joli dessin et d'une accroche des plus alléchantes et tous vos efforts pour cliquer partout avec votre souris ne vous permettent pas d'en savoir plus. Patience, il suffit de montrer patte blanche en cliquant, dans la zone *Espace membres*, sur *créer un compte*. Vous remplissez le formulaire proposé et vous pourrez enfin satisfaire votre curiosité et même donner ensuite votre avis. (Cette procédure est une mesure de sécurité pour protéger le site d'éventuelles attaques malveillantes).

Vos efforts seront largement récompensés, car Sidonie a l'art de raconter les anecdotes de sa vie de prof de lettres en lycée et d'en tirer des leçons qui donnent à réfléchir. Et si cela vous a plu, n'hésitez pas à transmettre l'info autour de vous à ceux qui se laisseraient démoraliser par les difficultés du métier.

Les travaux du 67

Pas besoin d'être enregistré comme membre pour suivre, photos à l'appui, sur le site l'évolution des travaux d'aménagement de notre nouveau siège.

Malheureusement, le chantier a pris un peu de retard, le basculement dans la deuxième phase prévu à la mi-septembre se fera finalement fin novembre. Un tiers de la surface comprenant le secrétariat, la cuisine et un cabinet de toilette sera opérationnel, un autre tiers, presque terminé, servira d'entrepôt pour le mobilier et le dernier tiers sera en chantier jusqu'en février.

Comme notre assemblée générale est prévue fin avril, nous espérons pouvoir la terminer par une célébration de l'eucharistie dans la salle de réunion modulable suivie d'une petite fête amicale. Les modalités pratiques de cette rencontre sont en cours d'élaboration et figureront dans le prochain numéro de *Lignes de crêtes*, et, bien entendu sur *cdep-asso.org.*

Anne-Marie Marty

Photo : Serge Gawronski

Lucien Grandrie
1930 – 2013

Professeur de construction mécanique, Lucien Grandrie a été un pilier de l'aventure des Équipes Techniques de la Paroisse Universitaire. Membre fondateur et longtemps secrétaire de cette branche de la PU, lui et sa femme Ginette se sont fait de nombreux amis non seulement parmi les enseignants du technique mais aussi, à travers sessions et rencontres nationales, dans la PU et même aux Équipes Enseignantes. En 1990, il avait rejoint sa Dordogne natale où il accueillait dans sa maison les amis de passage tout en continuant à militer pour une église ouverte et accueillante à tous et une société plus fraternelle.

Vie culturelle

Francis Filippi était responsable de la rubrique "Lire" de *Trajets* et, tout naturellement, il a animé la rubrique "Vie culturelle" de *Lignes de crêtes* dès sa fondation. Il a décidé, ainsi que la commission qui l'accompagnait, d'arrêter sa participation régulière à la revue.

Nous les remercions tous pour toutes ces années de collaboration. Inévitablement la rubrique "Vie culturelle" sera un peu modifiée, mais nous comptons sur les amateurs de livres, musique et cinéma pour qu'ils n'hésitent pas à transmettre à *Lignes de crêtes* leurs coups de cœur comme **Marie Becker** sait si bien le faire pour les livres d'enfants et **Isabelle Tellier** pour le cinéma.

Rencontre nationale à Issy-les-Moulineaux

26 avril, 14 h - 27 avril 2014

Des profs, des publics hétérogènes…

Samedi 26 avril	**Conférences, débats, ateliers**
Dimanche 27 avril	**Assemblée Générale à Issy** **Célébration eucharistique** **dans nos nouveaux locaux**

✔ *Réservez votre week-end dès maintenant et invitez vos collègues*

D'Issy-les-Moulineaux au Faubourg-Saint-Denis

La différence, les différences, comment faire classe face à des publics si différents ? C'est autour de ces questions que nous vous proposons de réfléchir lors de la Rencontre nationale d'avril.

Un des intervenants sollicités n'étant pas libre le dimanche, nous commencerons la Rencontre le samedi par cette réflexion (programme en cours d'élaboration).

Le dimanche matin, nous procéderons à **l'Assemblée Générale** statutaire de l'Association.

Après un déjeuner pris à Issy-les-Moulineaux, nous nous déplacerons jusqu'à nos nouveaux locaux, enfin rénovés, pour une **célébration eucharistique**. Cette célébration sera à la fois la clôture de l'Assemblée Générale et le départ d'une nouvelle vie de CdEP.

Bien entendu, après ce moment solennel, un **pot de l'amitié** réunira tous les participants.

Pour le Conseil d'Administration,
Anne-Marie Marty

De Sénanque à Moulins

Cet été, des jeunes enseignants se sont retrouvés dans le cadre magnifique de l'abbaye de Sénanque pour une retraite, animée par Paul Bony, sur l'épître de saint Paul aux Romains. Le groupe n'était pas très nombreux, mais tous en sont revenus pleins d'enthousiasme.

L'équipe, qui prépare les sessions destinées aux enseignants en activité, a bien avancé dans la préparation de la session de l'été 2014.

Elle aura lieu à

Moulins, du 21 au 25 août 2014,

sur le thème :

École, entre rêves et réalités, changer de regard.

Pensez à réserver ces dates dès maintenant.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

Une histoire de filiation

“Un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David, un rejeton jaillira de ses racines. Sur lui reposera l’esprit du Seigneur” Isaïe XI, 1

Dans le minéral blanc bleuté (lumière et ombre) parfois violacé de la falaise qui surplombe la mer de cette côte normande justement nommée côte d’Albâtre, Georges Braque inscrit un étonnant arbre de Jessé. Ciel, mouvements de la mer, plages de galets, horizon de lumière, éclats bleu cyan qui dynamisent toute la surface d’un arbre-totem à trois envolées de branches symétriques, comme un éternel sapin de Noël placé dans le chœur de la petite église Saint-Valéry de Varengeville elle-même située au centre d’un cimetière marin sur le bord de la falaise. L’art du vitrail y est exploité de façon admirable avec toutes les possibilités du verre et du métal, coloration, transparence et opacité, avec aussi le jeu parfait des graphismes linéaires qui rythment la vision en lignes verticales et horizontales pour nous permettre une élévation progressive - entre plomb léger et pinceau épais, la fluidité de l’eau, l’écume et la rondeur des galets aux pieds du promeneur. Trois mots écrits en lettres flamboyantes confirment le thème du vitrail.

Jésus, Marie, Jessé ou Jessé, Marie, Jésus ?

Ici tout commence par la question du sens de lecture : de haut en bas ou de bas en haut ?

Quand Georges Braque compose le carton de ce vitrail à la fin des années 50 –le vitrail ne sera posé qu’en 1962, un an avant sa mort – l’artiste a-t-il conscience de l’importance du thème qu’il traite pour l’église de la petite ville où il s’est fait construire une maison et un atelier en 1928 ? Est-il aidé dans sa réflexion créatrice par un membre du clergé ? Le curé du village par exemple ?

Georges Braque avait aussi rencontré, à la fin des années trente, le père dominicain Marie-Alain Couturier, directeur de la revue *L’Art Sacré*, pour la décoration de l’église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d’Assy* ; lui avait-il déjà proposé ce sujet assorti d’une réflexion ?

On ne sait presque rien sur les sentiments religieux de Braque. Si Picasso avec lequel il crée le cubisme en 1908 s’est montré anticlérical, Braque est resté silencieux sur ses convictions et ne souhaitait pas que l’on parle de ce qu’il considérait comme *“une affaire personnelle entre lui, le curé du village, les gens du pays”*.

Il était peut-être l’un de ces “*hommes de génie sans la foi*” auxquels le Père Marie-Alain Couturier souhaitait que l’on confie des créations pour les lieux de culte. “*Il vaut mieux estimait-il, s’adresser à des hommes de génie sans la foi qu’à des croyants sans talent*”.

Par contre, Marcelle, la femme de l’artiste, avait, comme c’était encore de coutume, une chaise à l’église qu’elle fréquentait chaque dimanche et recevait le père Lecoq, le curé, à sa table. On doit certainement beaucoup à cette femme d’artiste.

L’Arbre de Jessé est une figuration traditionnelle de la parenté du Christ qui date du XIIe siècle. Elle est présente dans de nombreux vitraux et enluminures ou traduite en sculpture. Le modèle est peut-être le vitrail de la Basilique de Saint-Denis commandé par l’abbé Suger en 1144, imité ou refait de façon assez voisine à Chartres très peu de temps après. Ce thème iconographique sera développé jusqu’au XVIe siècle… Ce qui est remarquable dans cette représentation de la généalogie du Christ, c’est la présence figurée de Marie au milieu de personnages masculins, rois et prophètes.

Dans le vitrail de Varengeville aucun personnage n’est figuré, seulement des noms, des mots dans la peinture comme à la grande période du cubisme, mais aussi comme au Moyen-Âge où les phylactères indiquaient le nom des personnages représentés. Il est certain que les différents protagonistes qui président à la création du vitrail de Varengeville ont une dévotion mariale que l’artiste a respectée. Marie fait le pont entre l’ancien et le nouveau testament, de Jessé à Jésus. Ce thème de l’arbre de Jessé re-

présente peut-être l'Église dans son entier avec sa généalogie ici dans son raccourci le plus grand possible.

La lumière colorée du vitrail que nous avons escaladé du regard jusqu'à Jésus descend sur nous pour éclairer notre humaine quête : *"Je ne fais pas ce que je veux, je fais ce que je peux"* disait Georges Braque. Il disait aussi : *"J'ai le souci de me mettre à l'unisson de la nature plutôt que de la copier".* Et encore pour nous affirmer sa conviction : *"Il n'est en art qu'une chose qui vaille : celle qu'on ne peut expliquer"* ; Georges Braque et le secret de sa foi… en l'art.

Dans son éloge fait à la colonnade du Louvre en septembre 1963, André Malraux, dit :

"De plus, en nous révélant, avec une puissance contagieuse, la liberté de la peinture, Braque et ses amis de 1910 nous révélaient aussi tout l'art du passé rebelle à l'illusion depuis notre peinture romane jusqu'au fond des siècles : patiemment ou rageusement penchés sur leurs tableaux insultés, ces peintres ressuscitaient pour nous tout le passé du monde…"

Une histoire de filiation avec ses continuités et ses ruptures.

Alain Gobenceaux
octobre 2013

** George Braque a réalisé la porte du tabernacle de Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy*

Église Saint-Valéry de Varengeville, *Arbre de Jessé*, Vitrail de Georges Braque, 1962
Photo Alain Gobenceaux

Comité de Rédaction :

Suzanne Cahen
Pierre Darnaud
Francis Filippi
Chantal Guilbaud
Monique Judenne
Bernard Lepage
Agnès Martinez
Anne-Marie Marty
Mireille Nicault
Catherine Réalini
Marie-Inès Silicani
Isabelle Tellier

Collaborateurs :

Alain Gobenceaux (iconographie)
Georges Million et Dominique Thibaudeau (dessins)
Claude Ollivier (discographie)
Christine Paoletti et Françoise Pontuer (secrétariat)
Anne Bessières, Andrée Fabre, Nicole Moine, Juliette Panek (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 67 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : http://www.cdep-asso.org/ - courriel : secretariat@cdep-asso.org